

MIDLAND WALWYN
LE SENS DES VALEURS-BLUE CHIP™
(418) 652-8011 / 1-800-463-8317
10.00%*
9 ans, garanti
10000 \$ minimum
Éligible 100% au R.E.E.R. sans frais
*Taux sujet à changement

LE SOLEIL

L'ABONNEMENT, C'EST ÉCONOMIQUE!

Abonnez-vous :
647-3333 (Québec)
ou au 1-800-463-2362 (régions)
LE SOLEIL

JEUDI 20 OCTOBRE 1994

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 289
54 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 T.V.G. 0.24 3.98

MONTREAL-OTTAWA 60¢ Plus T.P.S. T.V.G.

50¢ Plus T.P.S. T.V.G.

QUÉBEC

Couleurs locales



Il faut laisser «sa» guerre derrière soi

Amra Doric, ex-journaliste de Sarajevo, se demande comment les immigrants pourront vivre en paix s'ils doivent importer leurs guerres avec eux. **A-15**

LE CANADA

Boucher laisse tomber le Reform

Ne pouvant appuyer ni défendre les nouvelles idées du Reform Party, le conseiller québécois de Manning, Denis Boucher, démissionne. **A-3**

LA RÉGION



C'est 1,3 million \$ que la CSN doit payer

La cour d'appel du Québec a renforcé le jugement imposant à la CSN de verser des dommages-intérêts, à la suite du conflit de l'hôpital Saint-Julien. **B-1**

LE QUÉBEC

Québec ne ramasse que les miettes

Collège militaire, aéroports, chantiers maritimes, voilà autant d'exemples que le fédéralisme n'accorde pas sa juste part au Québec, dit Jean Garon. **A-5**

La CEQ veut plus que des écoles de rang

La CEQ souhaite que le ministre de l'Éducation n'ait pas comme unique priorité en éducation le maintien des écoles de village ou de quartier. **A-8**

L'INDEX

Annonces classées	C-5 à C-8
Arts	C-3 et C-4
Bridge	C-9
Décès	C-8 et C-9
Économie	B-8 à B-12
Éditorial	A-14
Horoscope	C-8
Le Monde	C-1 et C-2
Où aller à Québec	C-4
Québec et l'Est	B-1 et B-2
Une place au soleil	B-4

TABLOÏD SPORT S-1 à S-14

Bandes dessinées S-15

Ce soir à la télé S-16

Mots croisés / Mot mystère S-14

LA MÉTÉO

Nuageux, avec averse le matin, maximum 12. **S-16**

Branle-bas à cause d'un simple revolver à plomb

Un jeune voulait faire peur aux prostitués mâles

QUÉBEC — Un adolescent a appris à la dure que les policiers de Québec ne badinent pas avec les plaintes concernant les armes à feu. Et que sortir d'une maison en tenant un fusil, même déginglé, peut entraîner une intervention policière musclée.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Dimanche soir après le souper, Benoît (nom fictif, la loi interdisant d'identifier les mineurs), 15 ans, prend le revolver à plomb qu'il a trouvé dans la chambre de son ami de 13 ans Éric, rue d'Aiguillon, dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. « Le revolver est dysfonctionnel depuis des années », prend soin de préciser la mère d'Éric.

« Je suis sorti dans la rue pen-

dant une minute en tenant l'arme le long de mon corps, relate Benoît. Je voulais faire peur aux prostitués mâles qui se tiennent dans le coin. » « Ils nous ahaient tout le temps », renchérit son copain Éric.

De prostitués, il n'y en avait point à cette heure. Mais des passants, si. L'un d'eux a porté plainte à la police de Québec, affirmant que l'adolescent avait pointé son arme en sa direction ainsi que vers les autos qui circulaient. Il a dit aux policiers que le jeune criait et qu'il jouait à cache-

cache, entrant et sortant de la maison, l'arme au poing.

Les policiers ont pris la plainte très, très au sérieux. Éric, Benoît et leurs deux amis Marc, 15 ans, et Nicolas, 16 ans, racontent en parlant tous à la fois ce qui s'est passé dans les minutes qui ont suivi. « Six policiers sont entrés en trombe dans la maison. "Bougez pas, levez les mains", nous ont-ils dit. Ils nous ont poussés, menottés, fouillés, embarqués dans leurs voitures, conduits à la centrale de police, interrogés, insultés. Ils ont pointé leurs armes à deux pouces de nos tempes. Et ils ont fouillé la maison, même après que la mère d'Éric fut montée dans le salon et eut tenté d'expli-

quer qu'il s'agissait tous de mineurs. »

« On comprend que la police ait dû intervenir, convient Marc. Tout est dans la manière dont les choses se sont déroulées. Quand les policiers ont réalisé qu'ils avaient pris le contrôle de la situation, ils auraient dû arrêter. »

« Et je n'ai jamais pointé l'arme en direction de quelqu'un », se défend Benoît, qui risque d'être accusé d'usage négligent d'arme à feu. Le revolver à plomb, que les policiers ont trouvé sur une table de billard, a été saisi.

Plaintes

Dans le cas de plaintes concernant des coups de feu ou des indi-

vidus armés, les policiers se doivent d'agir avec la plus grande prudence, explique un porte-parole de la police de Québec. Ils doivent se préparer mentalement à ce que des coups de feu soient tirés et, conséquemment, à ce que leur vie soit en danger.

Arme au poing et vêtus de leur veste pare-balles, dans de telles circonstances, les policiers investissent l'endroit suspect, en misant sur l'effet de surprise pour s'assurer que la personne ne pourra tirer en premier. « Les gens doivent comprendre une fois pour toutes que ce n'est pas un jeu de faire peur au monde avec des fusils, même s'il s'agit de jouets ou d'armes brisées », poursuit le porte-parole Jean Minguy.

Attentat meurtrier à Tel-Aviv



Une bombe placée dans un autobus par des terroristes a fait 22 morts hier matin, à Tel-Aviv. Israël prétend vouloir répliquer à cette tragédie tout en préservant le processus de paix. Les secouristes, ci-dessus, ont également retiré au moins 40 blessés de l'amas de ferraille. **Page C-1**

Limousine et garde du corps

Deux délégués traités comme des ministres

QUÉBEC — Deux délégués régionaux du gouvernement du Québec, Camille Laurin et David Cliche, bénéficient d'un privilège exclusivement réservé aux ministres, celui d'être véhiculé dans une limousine conduite par un chauffeur qui fait aussi office de garde du corps.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Quant aux 12 autres délégués régionaux, ils doivent utiliser leur automobile, prendre l'avion ou l'autobus pour faire la navette entre Québec et leur comté respectif.

Au cabinet du premier ministre Jacques Parizeau, l'attachée de presse, Marie-Josée Gagnon, a confirmé au SOLEIL que le Dr Laurin et M. Cliche étaient les deux seuls délégués régionaux à compter sur leur propre limousine et sur les services d'un chauffeur.

Mme Gagnon a expliqué que c'est à la suite d'une recommandation de la Sûreté du Québec que David Cliche, député de Vimont et délégué de la région de Laval, est accompagné d'un garde du corps dans ses déplacements. Responsable du dossier autochtone auprès du premier ministre Parizeau, M. Cliche est littéralement assis sur un baril de poudre qui menace d'exploser à tout moment. « Nous nous devons de ne pas prendre de chance et prendre au sérieux la recommandation de la Sûreté du Québec », a indiqué la porte-parole du premier ministre en signalant que les mesures de protection accordées à David Cliche n'étaient pas permanentes.

Quant au Dr Laurin, c'est en raison de ses fonctions qu'il a eu

droit au privilège ministériel, explique-t-on au cabinet de Jacques Parizeau.

Président du Comité d'initiative et d'action pour la grande région de Montréal, un groupe de travail composé de délégués régionaux de Laval et de la Montérégie, David Cliche et François Beaulne, du ministre d'État au Développement des régions, Guy Chevrette, et du ministre des Finances, Jean Campeau, Camille Laurin multiplie, selon Marie-Josée Gagnon, les voyages entre Québec et Montréal à chaque semaine.

Lors de la présentation des ministres et des délégués régionaux, le 26 septembre, le premier ministre avait déclaré que le Dr Laurin « aura accès aux ressources appropriées à l'exercice de ses fonctions ».

Outre la limousine et le chauffeur, MM. Laurin et Cliche bénéficient des mêmes ressources que les 12 autres délégués, c'est-à-dire un salaire annuel de base de 76 163 \$ et une équipe de quatre ou cinq employés du Secrétariat des affaires régionales mise à la disposition du groupe de délégués régionaux. En fait, les ressources budgétaires d'un délégué régional pour l'embauche de son personnel et le travail quotidien à son bureau sont les mêmes que celles d'un député.

Après avoir accueilli plusieurs fois le gourou du Temple solaire

Hydro a versé 170 000 \$ au mouvement Graal

MONTREAL (D'après PC, AFP) — Après avoir accueilli à maintes reprises comme conférencier le gourou de l'Ordre du temple solaire, Luc Jouret, dans le cadre du programme de formation de son personnel cadre, Hydro-Québec, la puissante société d'État québécoise, a admis, hier, avoir recouru, pour les mêmes fins, aux services d'une autre entreprise dont la philosophie est, là encore, inspirée d'un mouvement ésotérique, le mouvement Graal.

Cette organisation, d'origine germanique, se voue à l'étude des écrits de son prophète.

Selon le porte-parole de la société d'État, Gilles Dauphin, Circa inc., l'entreprise en question, a obtenu des contrats totalisant

170 000 \$ au cours des années 1993 et 1994.

Les cours ont été donnés aux bureaux de Saint-Laurent (50 000 \$), Maisonneuve (30 000 \$) et à l'Institut de recherche en électricité du Québec (IREQ), de Sainte-Julie (40 000 \$).

Tous les cours avaient trait à la consolidation d'équipes, à l'amélioration du travail en équipe et à la résolution de problèmes et ont été suivis dans les locaux d'Hydro-Québec, a assuré M. Dauphin.

Pour les autres 50 000 \$, il faudra attendre la fin des recherches menées par Hydro-Québec pour savoir de quelle façon ils ont été utilisés et si des employés d'Hydro-Québec ont suivi des cours à titre individuel à Lac-Simon, où le groupe gère une auberge.

« On me garantit que tout ce qui a été donné à Hydro-Québec respectait un mandat précis et n'é-

tait pas un contenu élaboré par Gilles Charest », le président de la firme Circa inc.

Ce dernier a publié en 1988 un livre intitulé *Du management à l'éco-gestion*, dont un chapitre est consacré à un cadre d'Hydro-Québec, Jean-Pierre Vinet, qui témoigne « comment sa rencontre avec l'auteur a changé sa vie », a révélé hier Radio-Canada.

En 1993, Hydro-Québec a octroyé à des firmes externes des contrats de formation en gestion pour un montant total de 1 million \$.

Par ailleurs, la Société canadienne d'hypothèques et de loge-

ment (SCHL) n'avait toujours pas réussi, hier en fin de journée, à « développer une position » en regard des allégations voulant que des cadres québécois de cette société d'État aient suivi des cours de gestion dont la philosophie était inspirée de ce même mouvement.

La radio de Radio-Canada annonçait, mardi, qu'une quinzaine de cadres de la SCHL au Québec ont participé au cours des cinq dernières années à des sessions de formation à l'« éco-gestion » donnés par la firme Circa inc.

Autre texte en A-3

Ce n'est pas parce qu'on aime faire des farces qu'on prend ses affaires à la blague.



Le nouveau service Affaires Amigo de Cantel.



Seulement **49⁹⁵** par mois

- L'ensemble Affaires Amigo comprend :
- 1 téléphone portatif Motorola
 - 2 piles et 1 chargeur rapide
 - 1 adaptateur pour allume-cigarette
 - Nombre ILLIMITÉ d'appels locaux, le week-end et les soirs de semaine
 - Appels locaux à 55 ¢ la minute, les jours de semaine
 - Aucuns frais de mise en service
 - Abonnement à période fixe d'un an*

Pour plus de renseignements, appelez-nous au **1 800 704-7578**

*Frais de résiliation applicables, suivre l'approbation de crédit. En sus : frais d'intéressement, frais de service de déplacement et taxes.

CANTEL
amigo
SERVICE AFFAIRES

On a toujours besoin d'un Amigo!

FAITS DIVERS

En plus de 30 mois de prison pour facultés affaiblies

Son permis de conduire suspendu jusqu'en l'an 2002!

MATANE — L'alcool au volant, c'est criminel. Gérald Rioux, 34 ans, de Saint-Léandre près de Matane, n'est pas prêt de l'oublier. En plus d'aller au pénitencier, il ne pourra plus conduire avant l'an 2002!

par ROMAIN PELLETIER
collaboration spéciale

Le juge Marc Gagnon de la cour du Québec l'a condamné, mardi, à 34 mois de prison dont 30 pour avoir conduit avec les facultés af-

faiblies par l'alcool et avoir causé la mort de son passager, Régis Lévesque, 33 ans, de Saint-Léandre, lors d'un accident de voiture. Il a aussi menacé directement et indirectement de causer des blessures graves à un des témoins dans cette cause.

L'accident est survenu le 8 no-

vembre 1993 vers 1 h, dans le rang 7 de Saint-Léandre, à 700 mètres du Bar de la Côte qu'ils venaient de quitter. À pied pour s'en retourner chez lui, Régis Lévesque avait accepté de monter à bord de la voiture sport.

Gérald Rioux qui a perdu la maîtrise de sa Mazda RX-7 de l'année 1988 pour s'arrêter dans un talus a dû être hospitalisé pendant trois semaines. À sa sortie de l'hôpital, les policiers l'ont arrêté,

puis la cour l'a remis en liberté sous certaines conditions.

Permis révoqué

Gérald Rioux ne pourra plus conduire de véhicule automobile avant huit ans. Son permis était déjà confisqué depuis près d'un an. Quant à sa probation, le juge l'a fixée à trois ans à compter de la date d'expiration légale de la sentence d'emprisonnement.

En rendant sa sentence, le ma-

gistrat a souligné que l'accusé n'en était pas à ses premiers délinquances avec la justice puisqu'il avait été condamné pour avoir conduit à quatre reprises en état d'ébriété ainsi que pour avoir commis quatre vols dont un en octobre 1993.

La sentence aurait été encore plus sévère, mais le juge a tenu compte des points qui militaient en faveur de l'accusé. Ainsi, il a plaidé coupable, il a eu la sagesse

et l'intelligence de suivre les conseils d'avocats et il a évité un long et coûteux procès qui aurait été pénible pour la famille de la victime.

Par contre, le magistrat n'a pas apprécié le fait que l'accusé n'ait pas manifesté un réel besoin de thérapie pour régler ses problèmes de toxicomanie. Il ne l'a vraiment pas convaincu « d'une démarche profonde et sécurisante pour la société de reprise en mains ».

Grand-mère coupable d'enlèvement Champagne connaîtra son sort le 9 décembre

BAIE-COMEAU — Le juge Sarto Cloutier se prononcera le 9 décembre sur le sort réservé à Mme Jeannette Brochu-Champagne, cette grand-mère de 74 ans, qui s'est cachée avec sa petite-fille, Carolyne, pendant plus de deux ans pour priver le père de son droit de garde.

par ANNIE ST-PIERRE
collaboration spéciale

Hier au palais de justice de Baie-Comeau, toute la famille était réunie pour entendre les plaidoiries sur sentence dans le dossier de cette grand-mère qui, le 23 avril 1993, avait plaidé coupable à une accusation d'enlèvement d'enfant.

Mme Jeannette Brochu-Champagne, la mère de Jocelyne Champagne, s'était enfuie, à la demande de sa fille, avec la petite Carolyne Caron qui était alors âgée de 3 ans. On ne connaît pas encore l'endroit où elles s'étaient réfugiées. Elles se sont rendues le 9 mars au palais de justice de Baie-Comeau en compagnie de policiers de la Sûreté du Québec.

Les deux parties se sont entendues pour suggérer au tribunal une sentence suspendue.

En prison à 74 ans ?

Le procureur de l'accusée, Me Jacques Normandeau, est d'avis qu'il est inopportun d'envoyer une dame de 74 ans en prison puisqu'elle ne représente aucun danger pour la société. « Dans le rapport présentiel, Mme Champagne dit qu'elle savait que ce qu'elle faisait était illégal, mais elle l'a fait parce qu'elle croyait que c'était la seule solution pour protéger sa petite-fille », a-t-il exprimé.

Le juge Cloutier rendra sa décision le 9 décembre. Le délit qu'a commis Mme Jeannette Brochu-Champagne est passible de 10 ans d'emprisonnement.



Jeannette BROCHU-CHAMPAGNE

Acquitté parce que le système est trop lent

COWANSVILLE (PC) — À cause de délais trop longs, la cour d'appel du Québec a confirmé il y a quelques jours l'acquittement d'un Cowansvillois dans la jeune trentaine, accusé en 1990 d'avoir fauché à mort une jeune mère de quatre enfants qui déambulait sur le trottoir alors qu'il conduisait en état d'ébriété.

L'accident s'était produit le 21 février 1989. Presque trois ans plus tard, la chambre criminelle renvoyait l'affaire à cause des délais déraisonnables, se référant en cela à une décision rendue dans un autre district qui établissait à moins de deux ans la latitude « raisonnable » des tribunaux.

Devant ce verdict d'acquiescement, prononcé en décembre

1991 en faveur de Claude Simard, la Couronne avait demandé à la cour d'appel d'examiner l'affaire.

« Les juges n'ont pas délibéré longtemps sur cela, a commenté l'avocat de l'accusé, Me Claude Hamann. Ils ont rendu leur décision sur le banc. Pour eux, c'était évident. Dans ce cas-ci, les faiblesses du système ont été reconnues puisque ce n'était pas mon client qui voulait faire trainer les choses. »

Elle fait feu et se barricade Une dépressive tient la police en haleine

MATANE — Une femme dans la trentaine, dépressive, a tenu en haleine les policiers de Matane durant deux heures hier après-midi, alors qu'elle s'est mise à tirer plusieurs coups de feu dans les murs de son appartement situé au 221, rue Côté. Après avoir visé avec sa carabine .22 quelques policiers qui tentaient de la raisonner, la malheureuse s'est barricadée chez elle. Elle est finalement sortie de l'immeuble vers 17 h 45 et s'est livrée aux agents.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Les événements ont débuté vers 15 h 30 alors que la femme, qui vivait seule, a téléphoné à une intervenante du CLSC pour chercher de l'aide et lui faire part de ses envies suicidaires. Non satisfaites des réponses reçues, l'occupante du logis a raccroché puis s'est emparée de l'arme qu'elle gardait et a tiré plusieurs coups dans les murs.

Des voisins inquiets ont alerté les policiers. Vers 15 h 50, les policiers municipaux de Matane ont amorcé des discussions avec elle. Mais ils se sont vite ravisés puis-

que la dame les pointait avec sa carabine. Elle a même tiré un ou deux coups en direction des agents. En tout, une douzaine de coups de feu ont été entendus, mais personne n'a été blessé.

Inquiets de la tournure des événements, les policiers municipaux ont évacué une partie de ce quartier résidentiel et ont demandé l'aide du Groupe tactique d'intervention de la SQ à Québec pour résoudre cette délicate mission. Finalement, la dame s'est rendue calmement vers 17 h 46 et la demande d'aide à Québec a été annulée. Quant à la citoyenne, elle a été amenée au poste de police pour interrogatoire.

■ Reddition d'un forcené

QUÉBEC — Un homme armé qui s'était barricadé à l'intérieur de la résidence familiale à Godmanchester, près d'Huntingdon, depuis 14 h hier s'est finalement rendu vers 17 h 50 aux policiers du Groupe d'intervention de la Sûreté du Québec. L'homme, âgé de 33 ans, aurait agi à la suite d'un différend familial.

■ Coups de feu

VANIER — Des coups de feu ont été tirés, peu après minuit hier, en direction d'une maison de l'avenue Giguère, à Vanier, ainsi que sur un véhicule garé devant. Il semble qu'un individu ait eu une dispute avec une employée du bar Vanier et qu'il soit revenu avec une arme en compagnie de deux amis. Il aurait tiré sur l'édifice après avoir menacé la barmaid. Il n'a pas été arrêté.



TEXTURE USÉE LE GILET CUIR VIEILLI

Nouvelle texture du cuir traité pour lui donner un aspect délavé, usé... Nouvelle forme pour le gilet avec empiècement et poches plaquées. Brun café. 175.00 Sport contemporaine®

la maison
simons

PLACE STÉ-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC



VENTE AU RABAIS

MANTEAUX CONTEMPORAINE 299.95

Styles courts, longs en laine et luxueux mélange laine et cachemire, avec et sans bordure renard ou fausse fourrure. Tailles et coloris assortis. Rêg. jusqu'à 450.00 Manteaux contemporaine®

la maison
simons

PLACE STÉ-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

6/49

tirage du 19-10-94

4-9-18-22-34-42

(complémentaire)

2

EXTRA

835261

LA QUOTIDIENNE

tirage du 19-10-94

5-0-9

4-4-3-5

BANCO

tirage du 19-10-94

1-2-3-5-10-13-17-22-29-39

41-47-50-55-58-59-61-62-65-69

LA TROIS

LE SOLEIL

Suicide de trois Québécois en Colombie-Britannique

Un des jeunes était porté disparu depuis un mois

QUÉBEC — Dès 0 h 30 le 22 septembre, les services de police de toute l'Amérique du Nord avaient en main l'avis de disparition de Stéphane Langlois, l'un des trois jeunes Québécois s'étant enlevé la vie dans la région de Vancouver il y a quelques jours.

textes de JEAN-MARC SALVET
LE SOLEIL

Sans nouvelles de son fils depuis plusieurs jours, sa mère, Suzanne Langlois, avait rapporté sa disparition à un agent de la sûreté municipale de Québec à 23 h 59 la veille.

Une demi-heure plus tard, l'identité de l'étudiant était enregistrée dans l'ordinateur du Centre de renseignements policiers du Québec, lequel est branché au Centre d'informations policières canadien et à son pendant américain.

« À ce moment-là, tous les policiers nord-américains pouvaient savoir que les parents de Stéphane le recherchaient », explique Jean Minguy, porte-parole de la police de Québec. Mais aucun déploiement policier n'a été mis en branle puisque Stéphane, la seule personne officiellement portée disparue, était majeur.

Stéphane Langlois et Michael Côté, de Fermont, ainsi que Steve Dallaire, de Labrador City, ont été retrouvés asphyxiés au monoxyde de carbone dans une Plymouth Horizon, dimanche, à Langley. Tous trois étaient âgés de 18 ans.

Les deux premiers étudiants depuis l'automne 93 en sciences

de la nature au collège de Limoilou. Steve Dallaire, du cégep de Sainte-Foy, s'était inscrit au programme d'action sociale après avoir étudié en sciences humaines l'an dernier.

Les trois jeunes hommes avaient quitté Québec pour Montréal vers le 15 septembre afin d'aller assister à un concert de Napalm Death. Ils ont poursuivi leur route vers l'ouest du continent sans se manifester à leurs proches. La GRC a décou-

vert près des trois corps une lettre faisant référence au suicide de Kurt Cobain, le leader de Nirvana, qui s'est tué par balle en avril.

Les recherches des policiers ont été compliquées du fait qu'ils ignoraient dans quel type de véhicule circulaient les jeunes. Si le conducteur avait été arrêté pour excès de vitesse ou une autre infraction commise en vertu du Code de la route, les policiers auraient demandé à Stéphane d'entrer en communication avec ses parents. À défaut, ils auraient pu téléphoner eux-mêmes à sa famille afin de leur indiquer à quel endroit leur fils avait été vu. Mais rien de plus. « Ils n'auraient pas pu le contraindre à retourner dans sa famille comme ils l'auraient fait avec un fugueur d'âge mineur », dit M. Minguy.

Cégeps

Hier à Fermont, les familles des trois jeunes victimes avaient peine à contenir leur douleur. Toutes se demandaient si une intervention plus prompt de la police ou des cégeps que les jeunes fréquentaient aurait pu empêcher le drame. Les premiers téléphones d'inquiétudes placés au collège de Limoilou par Suzanne Langlois sont demeurés sans réponse.

Ce n'est que plus tard que Mme Langlois a obtenu la confirmation que son fils n'allait plus à ses cours. Cette information lui est venue d'une employée du cé-

gep qui avait décidé de sa propre initiative de voir ce qui en était auprès de certains professeurs.

Mme Lyne Pigeon, directrice des affaires corporatives du collège de Limoilou, indique que la Loi sur la protection des renseignements confidentiels interdit aux institutions d'enseignement de communiquer des informations au sujet de personnes adultes, même à leurs proches et

même si ceux-ci soupçonnent un malheur.

Mme Pigeon fait en outre valoir qu'il est pratiquement impossible de relever les absences, même prolongées, de l'un ou de plusieurs des 7200 élèves du collège. Les étudiants décidant de ne pas suivre leurs cours pendant plusieurs jours voire plusieurs semaines sont nombreux.

Hier, le père de Michael Côté,

se faisant le porte-parole des familles affligées, affirmait « que jamais nous n'aurions pu penser qu'une telle chose allait se produire ».

« Quand nous avons appris que nos fils allaient vers la Colombie-Britannique, dit Christian Côté, nous avons pensé qu'ils avaient décidé de prendre une session sabbatique pour aller cueillir des fruits. »

Tel-Jeunes inondé d'appels depuis la mort de Cobain

QUÉBEC — Le suicide de Kurt Cobain, leader du groupe Nirvana, le 8 avril à Seattle, a entraîné une vague d'appels sans précédent chez Tel-Jeunes, un organisme d'écoute dédié aux enfants et aux adolescents.

Comme des centaines de milliers de fans à travers le monde, les jeunes Québécois ont été fortement ébranlés par la mort violente de leur idole, survenue en pleine gloire.

« Du jour au lendemain, plusieurs jeunes ont téléphoné chez nous, certains avec des idées suicidaires, d'autres pour tenter de comprendre ce qui venait de se produire », dit Céline Muloin, directrice générale de Tel-Jeunes.

En trois ans d'existence, l'organisme n'avait jamais enregistré

tant d'appels de détresse. Pendant un mois, les lignes téléphoniques de Tel-Jeunes n'ont pas dérogé.

« Plusieurs ne pardonnaient pas à Cobain d'être parti sans eux », explique Mme Muloin. La plus jeune, qui venait de faire une tentative de suicide, avait 11 ans.

Hier, les policiers de la GRC ont confirmé avoir trouvé une cassette de Nirvana dans l'autoradio des trois jeunes Québécois qui ont brusquement mis fin à leurs jours dans un entrepôt de Colombie-Britannique, après

avoir conclu un pacte de suicide. Près des cadavres, les enquêteurs ont retrouvé un carnet de notes dans lequel on peut lire : « Quand Kurt Cobain est mort, je suis mort aussi. »

Le trio aurait conclu son pacte de suicide avant de quitter le Québec. Les trois copains avaient intitulé leur périple vers l'Ouest « Le dernier voyage ».

La Presse canadienne rapportait de son côté hier soir que le meilleur ami de Steve Dallaire, l'un des trois défunts, s'est suicidé peu après la mort de Cobain.

La Sûreté du Québec a par ailleurs confirmé hier que l'adolescent de 17 ans qui s'est jeté samedi du haut du pont Jacques-Cartier à Montréal l'a fait au son de Nirvana.



Stéphane LANGLOIS



La fourgonnette Lumina APV appartenant à Luc Jouret sera passée au peigne fin par les enquêteurs.

Deux autres Québécoises identifiées parmi les victimes

La voiture de Luc Jouret retrouvée à Saint-Hubert

QUÉBEC — La voiture de Luc Jouret, le défunt gourou de l'Ordre du temple solaire, a été retrouvée, hier, à Saint-Hubert.

par SOPHIE COUSINEAU
LE SOLEIL

Des résidents de cette ville de la rive sud de Montréal ont signalé, hier, à la sûreté municipale de Saint-Hubert, qu'une fourgonnette rouge était garée depuis une dizaine de jours à l'arrière de l'ancien hôtel Aviation, situé au 4325, chemin Chambly.

La vérification de la voiture abandonnée dans l'aire de stationnement d'une centaine de places a réservé toute une surprise aux policiers : la Lumina APV immatriculée en Ontario appartient au Dr Jouret.

Ces agents ont prestement averti leurs confrères de la Sûreté du Québec qui ont dépêché sur les lieux, vers 15 h, une équipe de techniciens en explosifs. Le cordon de sécurité encerclant le véhicule a été coupé 40 minutes plus tard.

« Vu les événements récents, nous ne voulions pas prendre de chance », dit le relationniste de la SQ, François Doré, qui précise qu'aucun objet ne traînait sur les banquettes de la fourgonnette.

La voiture a été remorquée au quartier général de la SQ à Montréal, où une équipe d'enquêteurs la passera au peigne fin.



Québécoises identifiées

Pendant ce temps, trois nouveaux cadavres, dont ceux de deux Québécoises, ont été identifiés parmi les 25 découverts, le 5 octobre, dans les chalets de l'Ordre du temple solaire à Granges-sur-Salvan, en Suisse.

L'ambassade du Canada à Berne a en effet confirmé que deux femmes possédant « au moins la nationalité canadienne » ont été identifiées. Il s'agit de Dominique Bellaton, une Française de 36 ans devenue Canadienne par mariage, et d'Annie Brunelle, une Québécoise de 30 ans, devenue Suisse après son mariage avec Joël Egger, un habitant de Fribourg, précédemment identifié parmi les victimes.

Annie Brunelle est la fille de Pauline Lemonde, membre de la secte de l'Ordre du temple solaire et conjointe de Jean-Pierre Vinet, un ex-chargé de projet au service des ressources humaines à Hydro-Québec.

Les proches de Jean-Pierre Vinet et de sa compagne sont sans nouvelles de ceux-ci depuis la mort de 48 personnes en Suisse et de cinq autres à Morin Heights, tous reliés à la secte.

L'autre victime est Odile Dancet, une Française de 48 ans devenue Suisse après son mariage en 1987 à Genève, a-t-on appris de source proche de l'enquête.

Par ailleurs, les corps de la reporter Joce-Lyne Grand'Maison et du fonctionnaire Robert Falardeau ont été rapatriés de Suisse hier, a confirmé un représentant des Pompes funèbres générales de Lausanne. Ils sont arrivés à Mirabel à bord d'un vol de Swissair.

Un dernier hommage sera rendu à Mme Grand'Maison, qui demeurait à Beauport, à la Coopérative funéraire De la Seigneurie, 2450, rue Saint-Clément, à Giffard, aujourd'hui, de 19 h à 22 h.

Si les décès du maire Robert Ostiguy et de son épouse Françoise ont été confirmés au même moment que ceux de Mme Grand'Maison et de M. Falardeau, au cours des premières heures de cette triste affaire, le mystère entoure toujours l'identité d'au moins deux autres victimes du Québec.

La SQ révélait le 5 octobre que 11 Canadiens pouvaient se trouver au nombre des victimes des massacres en Suisse. Parmi les victimes identifiées à ce jour figurent également les deux principaux dirigeants de l'Ordre, Luc Jouret et Joseph Di Mambro.

Preston Manning perd son conseiller québécois

OTTAWA — Ne pouvant appuyer ni défendre les idées avancées par les militants du Parti réformiste le week-end dernier, le conseiller québécois de Preston Manning, Denis Boucher, a démissionné.

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

« Je ne suis plus capable de défendre les vues amenées en fin de semaine, a confirmé M. Boucher hier soir au cours d'un bref entretien téléphonique. Plutôt que de construire sur la base des 2,5 millions de Canadiens qui ont voté pour lui en octobre 1993, Preston Manning a choisi d'écouter le petit noyau de durs qui est à l'origine du parti : c'est une direction que je ne saurais suivre ».

La rumeur de cette rupture entre Preston Manning et son conseiller québécois le plus crédible auprès des médias courait depuis la fin de semaine. On avait noté lundi matin, dans une entrevue qu'il donnait à l'animateur Robert Gillet d'une radio privée de Québec, qu'il défendait les réformistes avec de moins en moins de conviction.

Depuis le début de la semaine, Denis Boucher a aussi consulté beaucoup d'amis, d'anciens collègues du Parti conservateur, et sa mère bien sûr, elle-même mairesse de Sainte-Foy : « Ils m'ont



Denis BOUCHER

tous dit, unanimes, que le parti avait pris un virage qui ne me ressemble pas ». Plusieurs conseillers politiques de Preston Manning étaient au courant de cette démission hier soir mais, tout en confirmant la nouvelle, n'ont pas voulu la commenter.

Manning antifrancophone

Ancien journaliste de Radio-Canada, Denis Boucher a travaillé pour l'ancien ministre des Finances, Gilles Loiselle, et la première ministre, Kim Campbell. Quand il est passé avec M. Manning après les élections de l'automne dernier, comme attaché de presse adjoint et coordonnateur des communications au Québec, il s'est entre autres donné comme objectif de convaincre les Québécois que le chef du Parti réformiste « n'est pas antifrancophone ».

Il ne se croit plus capable de défendre cela après le débat qui a

entouré l'adoption d'une résolution réclamant l'abolition de la Loi sur les langues officielles. « Le débat et la conférence de presse qui a suivi m'ont convaincu que ce parti-là ne s'intéresse pas aux droits des minorités francophones ». Pour un journaliste qui a longtemps travaillé en Ontario, ce fut la goutte qui fit déborder le vase.

On sait que les militants du Parti réformiste ont pris des positions extrêmes, par exemple sur l'usage des armes à feu et le droit des citoyens de protéger leur personne et leurs biens. Le débat sur cette résolution a pris une telle tournure que certains se demandent si le parti n'avait pas été infiltré par le puissant lobby des fabricants d'armes. Il a aussi adopté des résolutions contre les immigrants qui vont plus loin que ce que les gouvernements des États américains les plus conservateurs ont jamais osé proposer.

La radicalisation du mouvement réformiste en fin de semaine dernière a surpris les observateurs. Preston Manning, qui convoite le titre de chef de l'opposition officielle, n'a rien fait pour le retenir et l'a même « excusé ». Ces positions ont fait du parti la risée des commentateurs québécois et rien n'indique qu'il soit à la veille de faire une percée dans la province. Il n'y avait qu'une vingtaine de députés du Québec au congrès, qui n'ont d'ailleurs pas impressionné.



Bébés trouvés dans des citrouilles ?

Non, les bébés ne se trouvent pas plus dans les citrouilles que dans les choux. Mais les mères de ces trois couples de jumeaux (âgés de deux à quatre mois) se sont dit, en faisant leur épicerie chez un marchand de Tuscaloosa, en Alabama, que leurs marmots apprécieraient peut-être la « compagnie » des citrouilles à l'approche de l'Halloween. Les mères, qui sont des amies depuis longtemps, en ont profité pour « immortaliser » la scène. Mignon, non ?

LA POLITIQUE

Référendum: Bouchard et Clark ouvrent le feu

TORONTO (PC) — Le premier débat préréférendaire sur la question de la souveraineté du Québec a eu lieu hier à Toronto entre un Lucien Bouchard plutôt froid et rationnel et un Joe Clark passionné.

Anciens collègues au sein du cabinet Mulroney, les deux hommes ont croisé le fer, devant les membres de la Société interaméricaine de presse, sur une foule de sujets : le partage de la dette, l'adhésion d'un Québec souverain à l'ALENA, la signification réelle de l'échec de l'Accord du lac Meech, et la possibilité d'une nouvelle réforme constitutionnelle.

Ce débat de deux heures — très civilisé au dire des deux hommes — avait lieu devant un auditoire largement composé de journalistes américains et latino-américains. Mais, considéré comme un avant-goût de la future campagne référendaire, le débat était clairement destiné à l'ensemble de la population canadienne.

Joe Clark, cet ancien leader et ministre conservateur qui a joué un rôle important dans deux échecs constitutionnels — l'Accord du lac Meech et l'Entente de Charlottetown — a fait valoir qu'il fallait encore essayer de réformer la constitution pour rendre le fédéralisme plus flexible.

Et il a comparé Lucien Bouchard à un boxeur qui abandonnerait au troisième round.

« Nous sommes rendus beaucoup plus loin que la deuxième ronde. Cela fait 30 ans qu'on boxe et on est fatigué. D'ailleurs ce n'est pas un combat de boxe, c'est une question d'affirmation de soi », a répliqué M. Bouchard.

Le message central de M. Bouchard était le suivant : « Nous voulons nos propres politiques, gérer nous-mêmes notre budget sans avoir à nous plaindre auprès des bureaucrates d'Ottawa. »

Arguments économiques

Avec la souveraineté, le Qué-

bec sera « encore mieux placé pour contrôler le déficit », a plaidé le chef bloquiste.

M. Clark a répliqué : « La dette aussi devra être séparée et une grande partie devra être assumée par le Québec, 25 ou 30 % ».

Adoptant un ton personnel, M. Clark a accusé son ex-collègue de mal connaître le Canada. « Je crains que vous ne soyez en train d'entraîner les Québécois qui vous donnent leur confiance à rejeter un pays que vous-même ne connaissez pas bien. »

« Votre départ (du cabinet Mulroney) m'a attristé et m'a poussé à me demander si je vous connaissais vraiment. Ce n'est pas seulement une question personnelle, parce que maintenant vous êtes plus qu'un individu, vous êtes un moteur, peut-être LE moteur derrière la rupture de mon pays. »

L'ex-chef conservateur a également accusé M. Bouchard de berner les Québécois sur la réelle signification de l'échec de l'Accord du lac Meech.

Selon lui, cet échec n'est pas un rejet du Québec, mais davantage le rejet d'un processus qui excluait les autochtones et la preuve que le délai de trois ans fixé pour la ratification de l'entente était trop long.

Si ce débat peut donner un avant-goût de ceux à venir, la question du lac Meech risque de revenir sur le tapis souvent. M. Bouchard a répété hier que si cette entente constitutionnelle n'avait pas été rejetée, il n'y aurait peut-être pas de séparatisme au Québec en ce moment.

Autres sujets

Voici d'autres sujets sur lesquels le deux hommes ont croisé le fer :

— M. Bouchard a rappelé que M. Clark avait voté pour le rapatriement de la constitution en 1982. M. Clark a répliqué qu'il avait eu des remords.

— Selon M. Clark, les problèmes auquel un Québec souverain ferait face sont les mêmes que ceux qui touchent le Canada. « Sauf qu'un Québec souverain sera plus petit ; son influence sur l'échiquier international sera réduite ; sa dette sera plus grande, et il ne sera pas en mesure d'adhérer aux mêmes ententes commerciales », comme l'ALENA.

— Au sujet de l'ALENA, M. Bouchard a dit que les Américains seraient les alliés du Québec et prôneraient son adhésion. « Bonne chance », a répliqué M. Clark, précisant que cette nouvelle adhésion se ferait dans des termes désavantageux, tant pour le Québec que pour le Canada.

— Au sujet des négociations entre un futur Québec indépendant et le reste du Canada, M. Bouchard a dit que la pression de la dette inciterait les deux parties à s'entendre rapidement. M. Clark a rejeté cet argument : l'ampleur de la dette empirera les choses, a-t-il prédit.

— M. Bouchard a fait valoir que la séparation mettrait fin à 30 années perdues à parler constitution. M. Clark a répliqué que ce gaspillage de temps et d'énergie sera pire si le Québec se sépare.

— M. Bouchard a dit que les Canadiens bénéficieraient de la souveraineté du Québec en ayant la possibilité de se définir eux-mêmes comme peuple.

Fardeau de la preuve

Pour M. Clark, il est clair que dans le débat sur l'unité canadienne, le fardeau de la preuve revient aux séparatistes. « C'est eux qui ont ouvert ce dossier. »

Ce débat d'hier est le premier d'une série de débats à venir sur la question de l'unité canadienne et de la souveraineté québécoise.



Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, et l'ancien premier ministre Joe Clark, ont fait face aux questions des journalistes internationaux, hier.

Les Canadiens légèrement plus favorables à un Québec séparé

TORONTO — Plus de deux Canadiens sur 10 (21 %) sont actuellement favorables à l'indépendance du Québec, comparativement à moins de un sur 10 (17 %), juste avant les élections du 12 septembre.

C'est ce que révèle un sondage Gallup mené entre le 3 et le 8 octobre.

À la suite de la victoire du Parti québécois aux élections, l'appui à l'idée d'une séparation du Québec a sensiblement augmenté à travers le Canada. Le soutien à l'indépendance du Québec, qui avait dégringolé avant les élections, est, semble-t-il, revenu au niveau qu'il occupait en août.

Alors que 75 % des Canadiens s'opposaient à la séparation du Québec, en septembre, cette proportion est maintenant passée à 70 %. Neuf pour cent des personnes interrogées ont déclaré ne pas

avoir d'opinion sur le sujet.

Comme il fallait s'y attendre, les Québécois sont proportionnellement plus favorables à l'indépendance que les résidents du reste du Canada, mais la frange des Québécois pro-séparation n'a pas évolué considérablement depuis les élections, passant de 32 % à 34 %.

Dans le reste du Canada, l'appui à l'indépendance du Québec est passé de 11 % à 16 % depuis les élections.

Les résultats du sondage sont basés sur 1005 entrevues téléphoniques effectuées du 3 au 8 octobre. La marge d'erreur est alors de 3,1 %, 19 fois sur 20.

Brome-Missisquoi
Le Reform pourrait présenter un ex-ADQ

OTTAWA (PC) — Le Parti réformiste pourrait recruter un souverainiste pour représenter la formation à une élection partielle au Québec et l'aider à ravir au Bloc québécois le statut d'opposition officielle au Parlement.

Le leader réformiste Preston Manning rappelle qu'aucune décision n'a encore été prise.

Mais Gilles Brunelle, un candidat de l'Action démocratique aux récentes élections québécoises, indique qu'il aimerait bien représenter le Parti réformiste lorsque sera tenue une élection partielle fédérale à Brome-Missisquoi.

La circonscription a été laissée vacante après la mort du député bloquiste Gaston Péloquin dans un accident de voiture cet été.

Cela a réduit la députation du Bloc à 53 membres, comparé aux 52 que compte le Parti réformiste.

L'Action démocratique a fait la promotion de la souveraineté, mais pas celle de la séparation, aux élections québécoises.

Rencontre avec Manning

M. Brunelle a assisté au congrès national du Parti réformiste à Ottawa le week-end dernier, a rencontré M. Manning et s'est offert lui-même comme candidat pour briguer les suffrages des électeurs sous la bannière réformiste pour la première fois au Québec.

Les électeurs de Brome-Missisquoi pourraient trouver attrayant le message du Parti réformiste de cession de certains pouvoirs fédéraux aux provinces, y compris dans les domaines de la langue et de la culture, a expliqué hier M. Brunelle au cours d'une interview.

MOURIR D'AMOUR
Ce soir 19h30
CÂBLE 8

Avec Yves Soutière
et Lydia Andréi.

ADOPTERIEZ-VOUS L'ENFANT QU'A CONÇU VOTRE MARI AVEC SA MAÎTRESSE ?

La Miséricorde. À la fin des années trente, Sylvie est au chevet de la maîtresse de son mari.

Comment a-t-il pu envisager un seul instant qu'elle accepterait d'adopter ce bébé naissant qu'il a conçu avec une autre ?

MOURIR D'AMOUR : une série où deux âmes sont condamnées à apprendre à s'aimer.



Une présentation de



Radio
Québec

OUVREZ, VOUS VERTREZ.

Stade olympique : Québec veut revoir les estimations

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec demande à être rassuré sur le dépassement des coûts et l'aspect sécuritaire du nouveau toit du Stade olympique de Montréal.

par DONALD CHARETTE
LE SOLEIL

Rita Dionne-Marsolais, ministre déléguée au Tourisme et responsable de la Régie des installations olympiques, a confirmé hier à la sortie du conseil des ministres que les travaux de construction du nouveau toit ont été suspendus pour un mois environ, le temps d'obtenir certaines réponses.

La nouvelle ministre a expliqué qu'elle a été surprise de constater que dans le cas d'un contrat, le coût était du double de ce qui avait été prévu, soit 1 million \$ au lieu de 500 000 \$. « Dans le cas d'un contrat pour la charpente du nouveau toit, il y avait un dépassement du double du coût budgété, ce qui m'a un peu inquiété. Quand un projet représente le double du coût personne ne peut signer ça les yeux fermés. »

La ministre précise qu'elle ne remet pas en cause le nouveau toit du stade mais plutôt ses prévisions budgétaires. Ces travaux sont estimés à 57 millions \$, soit 47,6 millions \$ pour un toit et 9,6 millions \$ pour le démantèlement du toit actuel et la réfection de la partie cuivrée.

La ministre responsable de la RIO a également souligné que l'échéancier prévu lui paraît « peu réaliste » et qu'il est normal que la Régie, qui faisait affaire directement avec le bureau du premier ministre sous le précédent gouvernement, lui fournisse des explications.

Elle nourrit également des inquiétudes sur la solution retenue par la RIO, soit une structure fixe. « C'est le premier élément. Nous avons déjà posé des questions en commission parlementaire sans obtenir de réponses. Nous allons regarder



La ministre responsable de la Régie des installations olympiques (RIO), Rita Dionne-Marsolais, n'accorde pas beaucoup de crédit aux raisons « techniques » invoquées jusqu'ici dans le dossier du toit du stade.

les études. Je ne peux porter de jugement pour le moment » de mentionner Mme Dionne-Marsolais qui estime que ce délai permettra, aussi, d'examiner cet aspect.

La ministre affirme par ailleurs qu'elle n'a pas l'intention de changer le président de la RIO, Pierre Bibeau, un ancien organisateur libéral.

À la RIO, on joue la carte de la prudence et la responsable des communications, Brigitte Tremblay, justifie ce délai. « La nouvelle ministre pose des ques-

tions et c'est normal car elle devra défendre le dossier devant le conseil des ministres. Nous ne voulons pas faire de vente sous pression et cette suspension ne nous cause pas de retard sur l'échéancier du stade. »

La porte-parole de la RIO admet qu'il y a eu un dépassement dans le cas d'un contrat, 1 million \$ au lieu de 700 000 \$ dit-elle, mais qu'il est courant que cela se produise lors des soumissions et que cet écart aurait pu être récupéré sur une autre soumission.

Du pont de Québec «tout crotté» à Hibernia Garon offre une baffe au fédéral

QUÉBEC (LE SOLEIL, PC) — « La part du Québec, c'est de payer des taxes et les retombées vont ailleurs. Même le pont de Québec est tout rouillé, tout crotté, un bel exemple du fédéralisme », s'est exclamé hier le ministre de l'Éducation Jean Garon, qui croit que fédéralisme rime maintenant avec fermeture.

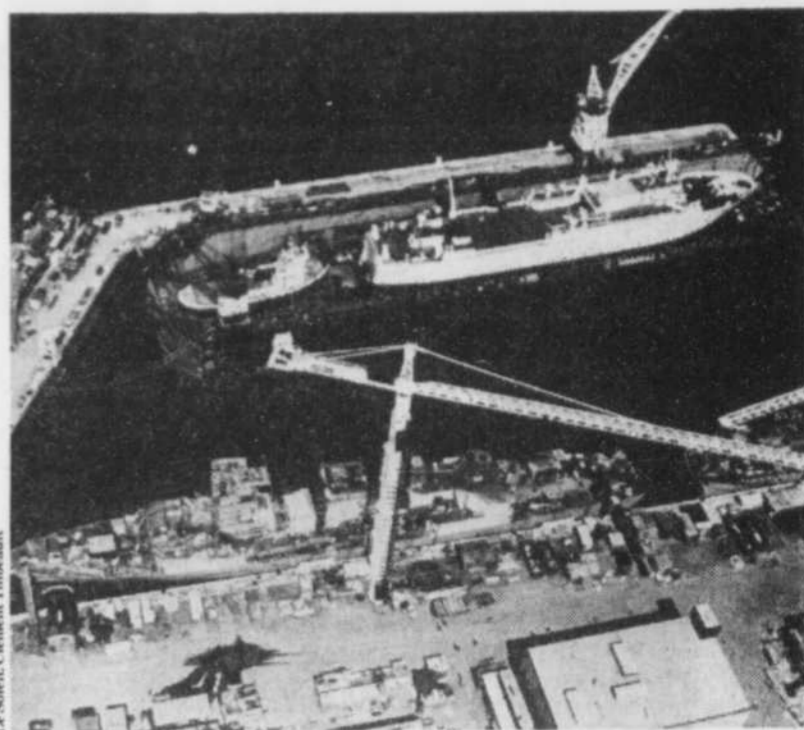
« Notre seul rôle dans la Confédération c'est de payer des taxes. On ferme le collège militaire, on se retire des aéroports, entendez-vous parler d'autre chose que de fermetures à Ottawa ? » d'affirmer M. Garon, qui se rendait à une réunion du conseil des ministres.

Celui-ci s'est insurgé contre la décision fédérale d'octroyer un important contrat de fabrication de pièces pour la plate-forme Hibernia à un chantier du Nouveau-Brunswick : selon M. Garon, ce contrat aurait dû revenir tout droit au chantier MIL Davie de Lévis.

« On transfère à Saint-John sans appel d'offres. Quand il s'agit de donner un contrat d'Hibernia que (le chantier de) Marystown est pas capable de faire et qu'on veut le donner à Saint-John, nous, on n'est pas dans le décor. Est-ce que les Québécois sont juste là pour payer des taxes à Ottawa ? » s'est indigné le ministre.

Selon M. Garon, seul le chantier MIL Davie possède une certaine expérience pour la fabrication de ce type précis de pièces et aurait dû normalement obtenir le contrat de 15 millions \$, ce qui aurait pu créer autour de 300 emplois à Lévis.

« Le seul chantier qui a fait des modules au Canada, c'est MIL Davie, alors que Marystown n'en a jamais fait. Comment se fait-il qu'on confie des travaux à un autre chantier qui n'en a jamais fait (Saint-John) alors que celui qui en a fait a même pas le droit de soumissionner pour Hibernia », a déclaré M. Garon.



Le ministre Garon soutient que seul MIL Davie avait l'expertise nécessaire pour construire les plateformes du projet Hibernia.

Confessionnalité

Par ailleurs, M. Garon a laissé entendre qu'il attendrait après l'échéance référendaire pour se pencher sur le cas de la loi 107, qui créerait un nouveau réseau de commissions scolaires fondé sur la langue plutôt que la croyance religieuse.

C'est qu'en cas de vote positif au référendum, l'article 93 de la Constitution canadienne, qui stipule que les gouvernements provinciaux sont obligés de fournir un enseignement confessionnel aux parents qui le désirent, serait automatiquement devenu caduc.

« C'est évident que si l'article 93 n'existait pas, ça faciliterait les choses. Ça peut sûrement être un élément du dossier », a-t-il ajouté, indiquant qu'il prendrait une décision sur l'opportunité de se pencher sur la loi 107 avant le référendum « d'ici quelques semaines, avant l'ouverture de la session ».

Une chose est sûre : lors de ses consultations, le ministre de l'Éducation a senti que le projet de loi 107 ne faisait pas l'unanimité. « Je sens que la plupart des gens ne souhaitent pas procéder rapidement là-dedans à cause des problèmes légaux. Ça ne donne rien de bulldozer les gens s'ils ne veulent pas procéder rapidement. »

Dans le dossier de la fermeture d'écoles, M. Garon a précisé que l'école de La Présentation, près de Saint-Hyacinthe, sera rouverte dès le 31 octobre. Les commissaires se sont prononcés en ce sens avant-hier soir, par un vote de 16 à cinq.

Deux des cas de fermetures d'écoles, celle de La Présentation ainsi que celle de Batiscan, sont maintenant réglés. Reste l'école de Lefebvre, près de Drummondville, qui fait toujours l'objet de discussions chez les instances locales.

Bonne fête
François
à l'occasion de tes 18 ans!

Des manteaux...
beaucoup de beaux manteaux
et Régina les aime tous!
Venez choisir le vôtre.

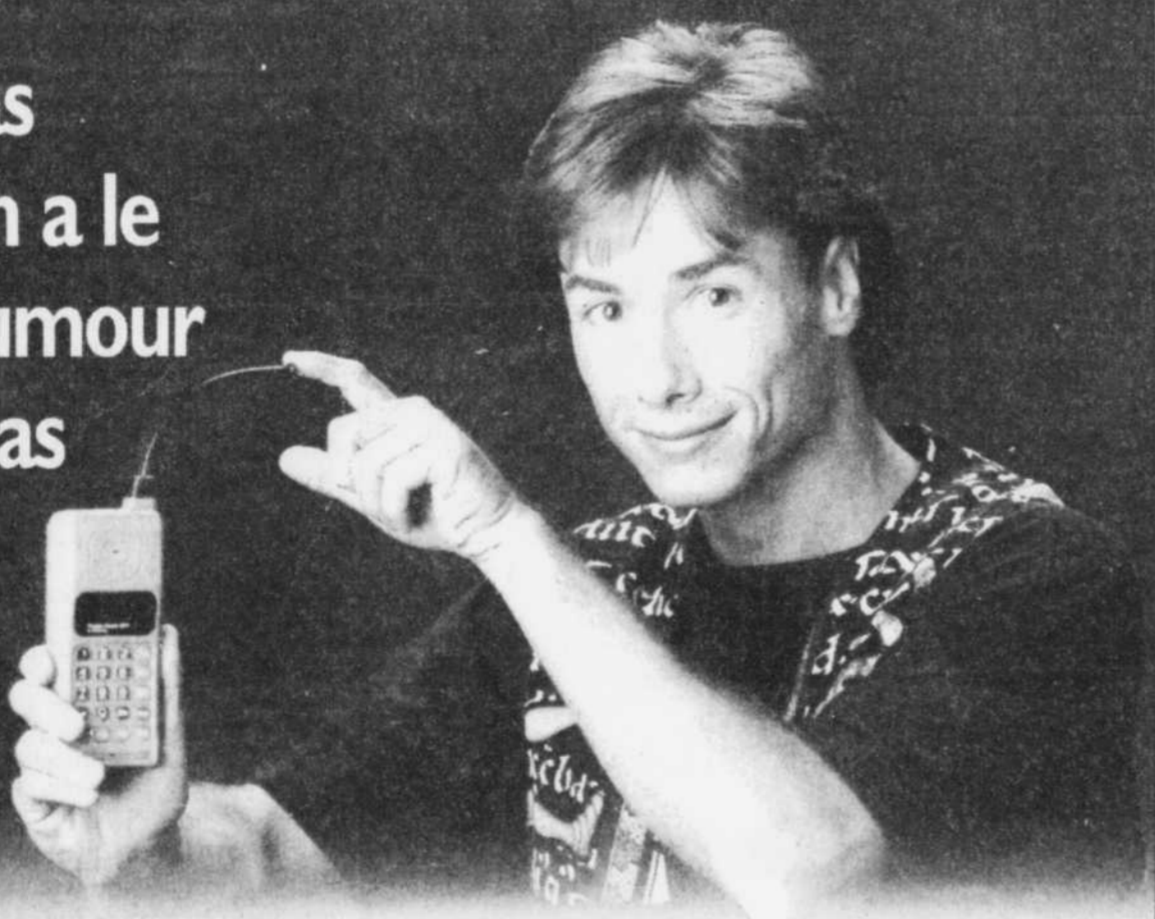


Groupe spécial de
VESTONS
Tailles 10 à 22
Cour. jusqu'à 361 \$
Spécial
99 \$

Maunéquin

OUVERT LE DIMANCHE de midi à 17 h
PLACE DE LA CITÉ 2600, boul. Laurier, Sainte-Foy

Ce n'est pas parce qu'on a le sens de l'humour qu'on n'a pas le sens des affaires.



Le nouveau service Affaires Amigo de Cantel.



seulement
49⁹⁵
par mois

- L'ensemble Affaires Amigo comprend :
- 1 téléphone portatif Motorola
 - 2 piles et 1 chargeur rapide
 - 1 adaptateur pour allume-cigarette
 - Nombre ILLIMITÉ d'appels locaux, le week-end et les soirs de semaine
 - Appels locaux à 55¢ la minute, les jours de semaine
 - Aucuns frais de mise en service
 - Frais mensuels portés au compte de votre carte de crédit ou facturés directement à votre entreprise
 - Abonnement à période fixe d'un an*

* Frais de résiliation applicables, suivant l'approbation de crédit. En sus : frais d'interurbains, frais de service de déplacement et taxes.

Disponible chez les détaillants suivants :

EATON

BUREAU EN GROS

Multitech

Centre Technologique

CE DIRECT Magasin-Entrepôt

la 3aie

AVENTURE

CANTEL

1 800 704-7578

CANTEL
amigo
SERVICE AFFAIRES

On a toujours besoin d'un Amigo!

UNE DIFFÉRENCE QUI SE VOIT



MANTEAU TROIS QUARTS
UNISEXE
EN NUBUCK
Cordon de serrage à la taille.

SEULEMENT
369 \$

couleurs variées P.M.G.

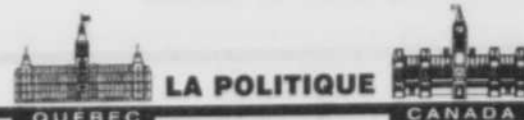
Supplément pour taille forte.

Fabriqué dans notre atelier

Nous faisons les réparations et les retouches

LES CUIRS
CURZO

1720, avenue Lapierre
Saint-Émile
843-1936
Ouvert aussi le dimanche, de midi à 17 h



Benoît Morin se contentera du tiers de sa prime de départ

QUÉBEC — L'ancien fonctionnaire numéro un du gouvernement du Québec, Benoît Morin, renonce momentanément à la totalité de l'indemnité de départ de 193 000 \$ que lui avait pourtant consentie le gouvernement de Daniel Johnson.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Dans une lettre adressée hier à son successeur au poste de secrétaire général et greffier du Conseil exécutif, Louis Bernard, et rendue publique par le cabinet du premier Jacques Parizeau, M. Morin écrit qu'il se « contentera » plutôt d'une indemnité correspondant à six mois de salaire, 64 510 \$, « soit l'indemnité versée normalement à un sous-ministre ou à un président d'organisme dont le contrat n'est pas renouvelé ».

Benoît Morin, qui a été nommé juge à la cour supérieure peu de temps après avoir démissionné de son poste au Conseil exécutif, le 26 septembre, précise qu'il se réserve « le droit » de réclamer les sommes qui lui sont dues, « si pour quelque raison que ce soit, je cessais de remplir mes présentes fonctions avant l'âge normal de la retraite ».

Au gouvernement du Québec, Benoît Morin touchait un salaire annuel de 129 000 \$. Maintenant juge à la cour supérieure, il encaissera un revenu de près de 160 000 \$. À sa dernière séance, le 21 septembre, le cabinet des ministres du gouvernement libéral avait adopté, sur la recommandation de Daniel Johnson, un décret précisant qu'en contrepartie de la démission de M. Morin, l'État lui verserait une indemnité de départ

d'un montant équivalent à une fois et demie son salaire annuel.

Louis Bernard n'a pas tardé pour répondre à son prédécesseur. Dans une missive envoyée hier à M. Morin, il signale son accord à la proposition suggérée. « Je confirme que vous m'aviez fait part en septembre dernier de votre intention de renoncer à la plus grande partie de cette indemnité dans l'éventualité où vous seriez nommé prochainement dans une fonction relevant de l'État », ajoute M. Bernard.

Le journal *Le Devoir* révélait, hier, que le nouveau gouvernement avait fait des pressions auprès de Benoît Morin pour que celui-ci renonce à une partie de l'indemnité de 193 534 \$ décrétée par les libéraux compte tenu qu'il avait été nommé juge et qu'il touchait un bon salaire, payé par les contribuables.

Guy Jacob

Par ailleurs, un autre mandarin, Guy Jacob, accrochera ses patins à la fin du mois de décembre. Il a récemment démissionné de son poste de sous-ministre de la Sécurité du revenu. Au 1er janvier 1995, il recevra une indemnité de départ qui correspondra à neuf mois de salaire, soit environ 70 000 \$. D'ici là, M. Jacob est en vacances. il écoule les nombreuses heures de congé accumulées au fil des ans.

En Bref

■ 331 610 \$ pour faire partir Frank Potter

OTTAWA (PC) — Les comptes nationaux déposés cette semaine à la Chambre des communes pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 mars révèlent que Frank Potter a reçu une indemnité de départ de 331 610 \$, pour compenser son départ forcé du poste de représentant du Canada à la Banque mondiale en août 1993. C'est le premier ministre d'alors, Brian Mulroney, qui avait rappelé M. Potter de Washington pour faire place à un de ses anciens ministres, Robert de Cotret. Ce dernier, qui recevait un salaire annuel de 150 000 \$, vient d'ailleurs de subir le même sort de la part du gouvernement libéral. M. Potter travaille actuellement pour le ministre des Finances Paul Martin à titre de conseiller spécial à Toronto.

■ Rémy Poulin en congé sans solde

QUÉBEC — L'ancien député libéral de Chauveau, Rémy Poulin, a obtenu un congé sans solde jusqu'au 15 janvier de son nouvel employeur, la Commission municipale du Québec. C'est ce qu'a indiqué, le ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette, qui doit rencontrer son ex-adversaire parlementaire dans les prochains jours. « Nous aurons une discussion franche et honnête afin de trouver un emploi plus approprié à M. Poulin », a déclaré M. Chevrette. L'arrivée de Rémy Poulin à la Commission municipale avait déclenché un tollé des employés du ministère des Affaires municipales. Le mécontentement a amené le ministre Chevrette à annoncer qu'il procéderait à un « ménage » dans cet organisme gouvernemental afin de réduire le nombre de commissaires.

■ Tobin coûte le plus cher

OTTAWA (PC) — Des documents gouvernementaux permettent d'affirmer que le ministre des Pêches, Brian Tobin, est le membre du cabinet le plus coûteux pour les contribuables canadiens, du moins au chapitre des dépenses de voyage. Durant les cinq premiers mois du gouvernement libéral, ce ministre a en effet dépensé 125 740 \$ en déplacement. Derrière lui, le ministre du Commerce, Roy MacLaren, a en dépensé 50 885 \$ à ce chapitre, contre 50 101 \$ pour le ministre de l'Agriculture, Ralph Goodale. M. Tobin, durant cette période, a dû constamment transiter entre Ottawa et les provinces maritimes pour s'attaquer à la crise des pêches provoquée par la disparition d'une grande partie de certains stocks de poissons de l'Atlantique. Il s'est rendu également à Bruxelles, en février, pour réclamer un moratoire sur la pêche à la morue des instances internationales, et a porté le même message à l'ONU, à New York.

■ Redevances aux autochtones pour barrages

QUÉBEC — Le ministre des Ressources naturelles, François Gendron, est disposé à accorder des redevances aux nations autochtones pour la construction de barrages, comme dans le cas de SM-3 et des Attikameks-Montagnais. « Les barrages font partie de l'exploitation des ressources naturelles. Quand on modifie le régime de vie de quelqu'un on doit penser à une compensation », de mentionner le ministre hier.

Pour grandir financièrement...

il faut faire les bons placements.

Pour croître financièrement, il y a plusieurs types de véhicules: les comptes d'épargne, les fonds mutuels, les placements à revenu fixe, tels les certificats de dépôt garanti, etc. Lesquels choisir? Comment répartir vos placements afin de maximiser la sécurité et la croissance de votre capital? Les spécialistes



TRUST GÉNÉRAL

du Trust Général sont là pour vous aider et vous conseiller la stratégie individuelle de placement qui vous enrichit selon vos objectifs, les risques que vous êtes prêts à assumer et l'évolution de vos besoins.

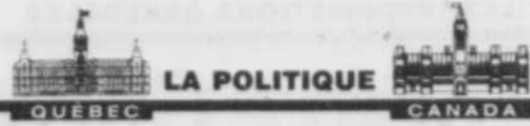
Pour une saine croissance financière, venez nous voir et prenez tout notre temps. Maintenant.

L'argent se planifie au présent

J'ÉCOUTE LA JUNGLE

pour les grands titres
et la revue de presse
du jour
à 6 h

CHIK
98,9
RADIO ÉNERGIE



L'objectif du ministre des Finances jugé trop timide

□ **Le plan de réduction du déficit manque d'ambition, selon l'économiste Pierre Fortin**

OTTAWA — L'objectif du ministre des Finances Paul Martin de réduire le déficit à 3 % du produit intérieur brut ou 25 milliards \$ d'ici à l'exercice financier de 1996-97 est trop timide, estime l'économiste Pierre Fortin.

par JOËL BELLAUVANCE
de la Presse canadienne

Témoignant en compagnie d'autres économistes devant le comité permanent des finances, hier, M. Fortin s'est par ailleurs dit « très pessimiste » de voir M. Martin respecter sa promesse si les taux d'intérêt ne sont pas plus bas.

« C'est un objectif qui n'est pas assez ambitieux. Il faut profiter de la reprise pour effectuer des coupures et ne pas attendre à la prochaine récession », a soutenu M. Fortin.

Or, a-t-il ajouté, il faut s'attendre à ce que l'économie canadienne commence à ralentir à nouveau dès 1996-97, ce qui risque d'avoir un effet à la hausse sur le déficit.

S'il veut venir à bout de ce boulet financier, qui a atteint un niveau record de 42 milliards \$ au cours du dernier exercice financier, Ottawa doit geler ses dépenses de programmes au cours

des deux prochaines années et faire en sorte que les taux d'intérêt



« Je suis très pessimiste », dit Pierre Fortin.

demeurent bas afin de stimuler davantage la croissance économique, selon M. Fortin.

C'est justement des taux d'intérêt plus élevés que prévu dans son dernier budget qui forceront le ministre Martin à comprimer les dépenses fédérales de 9,4 milliards \$ au cours des deux prochains exercices financiers s'il veut respecter son objectif de réduction du déficit.

« Il faudrait que le pays connaisse une croissance économique sans interruption pendant plusieurs années pour que le gouvernement fédéral puisse réduire

son déficit à 3 % du PIB, ce qui ne sera pas le cas », a soutenu de son côté David Laidler, professeur d'économie à l'Université de Western Ontario.

Le ministre Martin a confié au comité des finances la tâche de recueillir les recommandations des contribuables du pays lui permettant de réduire son déficit à 25 milliards \$ d'ici à deux ans.

Outre quelques économistes, des groupes de défense des plus démunis de la société ont comparu hier devant le comité. Ils ont clairement averti les députés de ne pas redresser les finances de

l'Etat sur le dos des pauvres qui, ont-ils soutenu, ont toujours fait les frais des compressions au cours des dernières années.

Afin d'atteindre son objectif, le ministre Martin a indiqué qu'il n'écarterait aucune mesure, dont une hausse des impôts et réduire les abris fiscaux tels que les REER.

Et dans les documents distribués aux journalistes au moment où il a fait sa mise à jour de la situation économique et financière du pays, mardi, M. Martin a aussi laissé planer la possibilité d'instaurer un ticket modérateur sur certains services, de privatiser des actifs de l'Etat, d'abolir certains programmes et de remettre aux provinces la responsabilité d'autres programmes.

Hier, aux Communes, le premier ministre Jean Chrétien a indiqué vouloir respecter sa promesse de ne pas augmenter les impôts l'an prochain dans la mesure où les Canadiens accepteraient de se serrer la ceinture.

« Je ne prévois pas d'augmentation d'impôts. Il y aura un budget que le ministre des Finances présentera et nous croyons qu'il y aura des coupures. Mais, si les gens ne veulent pas qu'on fasse des coupures, l'alternative est d'augmenter les impôts », a-t-il soutenu en réponse à une question du député bloquiste Michel Gauthier.

Ce dernier lui avait demandé d'expliquer pourquoi son ministre des Finances avait laissé entendre le contraire la veille.

Enjolivez votre demeure... Profitez de notre

Spécial SALON

Bénéficiez de rabais spéciaux de 10% à 50% sur nos canapés, fauteuils et canapés-lits en tissu ou en cuir.



TAPIS ORIENTAL
5.7' X 7.7'
GRATUIT À L'ACHAT
DE 4 PLACES ASSISSES

Vous recherchez des canapés aux lignes sobres et traditionnelles; des canapés qui vous apporteront ce confort tant mérité? Alors vous voilà servi avec ce mobilier de salon en cuir véritable de couleur bordeaux! Choix de coloris.

- Canapé 2 places 1 995\$
- Canapé 3 places 2 895\$
- Bergère «Queen Ann» inclinable à partir de 625\$
- Modèle tel qu'illustré: 695\$

*12 octobre 1995 - Conditionnel à l'approbation du crédit - Acompte 30%

LA GALERIE DU MEUBLE

5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

- CLASSIQUE: 1215, boul. Charest O. Québec. Tél.: 681-0171
- CONTEMPORAIN: 18, rue Courcellette, Québec. Tél.: 681-0171
- ROCHE BOBOIS: 9, rue Courcellette, Québec. Tél.: 681-4101
- CUIR NO 1: 2960, boul. Laurier, Ste-Foy. Tél.: 653-6761
- SOFA DESIGN: 9, rue Courcellette, Québec. Tél.: 681-2302

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU MERCREDI 9 H À 17 H 30 • JEUDI ET VENDREDI 9 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 12 H À 17 H
Service de décoration offert gratuitement et livraison gratuite partout en province

TROIS RESTAURANTS SE DISPUTENT LES MEILLEURS PETITS DÉJEUNERS EN VILLE.



- 46, boul. Champlain Québec 692-2013
- 1326, rue Maguire Sillery 684-2013
- 46, boul. René-Lévesque Québec 523-2013

Octobre le mois du manteau à la Boutique Simone Paris

Choisissez votre manteau parmi nos collections et obtenez 20% de rabais sur l'achat de votre chapeau et de vos gants.

Irving Samuel: manteaux de lainage
Karnier: impers doublés
Tsu: manteaux sport
De Finlande: manteaux légers et chauds
D'Angleterre: manteaux laine et cachemire

Tailles petites et régulières.

Simone Paris
LE PRÊT-À-RAVIR
2646, chemin Ste-Foy, Ste-Foy (près de l'Hôpital Laval)
656-1902

94

BIMÉNA

SALON DE LA BIJOUTERIE ET DE LA MINÉRALOGIE DE QUÉBEC

21 au 23 octobre 1994

HOMMAGE À LA SCULPTURE SUR PIERRE

DÉMONSTRATION DE TAILLE DE PIERRES PRÉCIEUSES ET DE FABRICATION DE BIJOUX

Patinodrome Sainte-Foy
2 955, rue Watt
Sainte-Foy (Québec)

Vendredi 21 octobre 13h à 22h
Samedi 22 octobre 10h à 22h
Dimanche 23 octobre 10h à 17h

Admission: Adultes 6\$ • Enfants 10 ans et moins gratuit
Stationnement gratuit

1 AN

CJMF 23.3 fm
TOS

La CEQ demande au ministre Garon de voir plus loin que la petite école

QUÉBEC — La CEQ souhaite que le ministre Jean Garon n'ait pas comme unique priorité en éducation le maintien des écoles de village ou de quartier. Selon la présidente Lorraine Pagé, il faut s'attaquer au refinancement de l'éducation et établir une communication entre les municipalités et les commissions scolaires pour éviter que « l'école près de la maison » vivote et donne une formation de moindre qualité.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), qui tient cette semaine à Québec son conseil général, reconnaît que la fermeture de la dernière école d'un village ou d'un quartier constitue un problème réel. « Mais, il existe aussi un seuil sous lequel il n'est pas possible de dispenser convenablement les services auxquels la population s'attend en 1994. Nous ne sommes tout de même plus à l'époque d'Émilie Bordeleau... », a déclaré hier Mme Pagé.

La présidente rappelle que les

enfants ont droit à une éducation de qualité sur tout le territoire québécois. Or, elle craint que le maintien des petites écoles se fasse en diminuant les frais d'entretien, en limitant les services professionnels pour les enfants en difficultés, en dégraisant les bibliothèques et les laboratoires et en créant des classes à niveaux multiples. Selon la CEQ, la fermeture des écoles est une des conséquences des coupures de 1 milliard \$ imposées au réseau de l'éducation depuis 10 ans et des mauvais choix de certaines administrations de commissions scolaires.

Tout en évitant de faire des re-

proches au ministre de l'Éducation, Mme Pagé estime que M. Garon devrait mettre sur pied un comité, formé des différents partenaires, pour regarder quels seraient véritablement les moyens et les avenues envisagées pour maintenir les écoles de quartier ou de village dans des conditions pédagogiques acceptables. « Il ne faut pas que le ministre joue encore le rôle de pompier dans quelques mois ». La présidente croit qu'il doit vite amorcer un débat sur le financement.

La dirigeante syndicale croit qu'une meilleure collaboration entre les municipalités et les commissions scolaires pourraient donner de bons résultats. « La municipalité pourrait utiliser certains locaux de l'école et partager les frais d'entretien ce qui permettrait à la commission scolaire de mettre de l'argent sur ses objectifs pédagogiques. Municipalité et école pourraient aussi partager la bibliothèque », donne-t-elle en ex-

emple. Mme Pagé estime qu'il faut cesser de vivre en vase clos.

Bilan positif

Par ailleurs, c'est un bilan positif que dresse la centrale syndicale des premiers jours du gouvernement Parizeau. D'abord, la présence significative des femmes au sein du cabinet et du comité des priorités réjouit la CEQ. L'organisation syndicale sent aussi une plus grande ouverture de la part des nouveaux ministres à l'égard du mouvement syndical.

Au niveau des engagements, la CEQ se dit soulagée de voir que le gouvernement veut mettre fin à la chasse aux pauvres, lutter contre la pauvreté, remettre le monde au travail et faire de la formation professionnelle un droit. La CEQ souhaite cependant que le gouvernement aborde rapidement les dossiers du financement de l'éducation, des lois 102 et 198, de la fiscalité et d'une loi proactive sur l'équité salariale.



« Nous ne sommes tout de même plus à l'époque d'Émilie Bordeleau... », fait remarquer la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé.

Le forum national sur la réforme du régime d'assurance-santé débute aujourd'hui

OTTAWA (PC) — Le forum national mis sur pied pour réviser le système canadien d'assurance-santé, un processus de consultation présidé par le premier ministre Jean Chrétien, débute aujourd'hui.

Parmi les élus, on ne se bouscule pas aux portes de cette large consultation fédérale : aucun premier ministre provincial ni aucun ministre provincial de la Santé n'a accepté l'invitation lancée par Ottawa.

Le milieu de la santé, par contre, a bien hâte de voir le gouvernement procéder à une réforme majeure du système canadien

d'assurance-santé, d'après des témoignages recueillis auprès d'associations regroupant des médecins, des infirmières ou des administrateurs d'hôpitaux.

Ce forum vise à « développer une nouvelle vision pour le système d'assurance-santé canadien du XXIe siècle », selon les termes employés par le gouvernement fédéral.

« Nous avons besoin de plus de forums au Canada où il est possi-

ble de discuter sans que la question des juridictions fasse partie du débat et où le seul objectif des gens est de régler les vrais problèmes », opine l'économiste Judith Maxwell, ancienne présidente du Conseil économique du Canada.

Jusqu'à maintenant, ajoutée-elle, le système d'assurance-santé canadien a été en fait composé de 12 systèmes différents administrés par les provinces et les territoires, et le temps est venu de traiter de problèmes qui transcendent les juridictions.

Mais les provinces ne l'enten-

dent pas de cette oreille. A ce jour, elles ont accueilli le forum sur la santé avec beaucoup de scepticisme. Le Québec, par exemple, a dénoncé ce qu'il considère être une intrusion inacceptable du fédéral dans les juridictions provinciales.

Cet exercice de consultation a toutefois reçu l'appui de l'Association canadienne des hôpitaux, l'Association canadienne des infirmières, l'Association médicale canadienne, l'Association canadienne de la santé publique et l'Association canadienne des consommateurs.

LUHTA

Manteaux LUTHA disponibles en 2 couleurs (noir et brun). Capuchon amovible.

895\$ pour 695\$

Finlandia

Mail est Place Laurier Voisin de Les Vêtements Garneau 657-7750

Lucie Sauvé
Direction éditoriale: Renald Legendre

POUR UNE ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT

Cet ouvrage traite de la pédagogie et de la didactique de l'ÉRE, plus particulièrement du design pédagogique. À travers les lectures et les activités de ce guide, le lecteur-acteur pourra amorcer ou poursuivre une autoformation.

Lucie Sauvé est professeure au département des sciences de l'éducation et membre de l'Institut des sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal.

Après plusieurs années d'enseignement, elle a complété un master en sciences de l'environnement. En 1992, elle terminait un doctorat en éducation avec une thèse portant sur l'éducation relative à l'environnement (ÉRE). Tout au long de cet itinéraire, elle a développé du matériel pédagogique et des projets nationaux et internationaux. Son expertise est sollicitée par divers organismes et institutions au Québec et à l'étranger.

ISBN 2-7001-3891-7
(362 p.) 29,95 \$

• LIBRAIRIE GUÉRIN UNIVERSITAIRE-UQAM
335, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec)
Tel.: (514) 284-2210. Télécopieur: (514) 284-1849

• LIBRAIRIE GUÉRIN UNIVERSITAIRE ET COLLEGIAT
168-170, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2N 1K9
Tel.: (514) 861-5647. Télécopieur: (514) 861-5307

• LIBRAIRIE GUÉRIN (primaire et secondaire)
4560, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2J 2J3
Tel.: (514) 849-1112. Télécopieur: (514) 849-6360

• LIBRAIRIE GUÉRIN (manuels d'occasion)
4440, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2J 2J1
Tel.: (514) 843-6241

• LIBRAIRIE GUÉRIN (manuels et littérature)
Station Metro-Longueuil
Longueuil (Québec) J4K 2T4
Tel.: (514) 677-6525

Co-édition
Guérin
et
Eska

guérin Montréal
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada
Tél.: (514) 842-3481
Télé.: (514) 842-4923

NOUS AVONS BÂTI LA PLUS GRANDE BANQUE AU PAYS, UN CLIENT À LA FOIS.

VOICI UNE ANNONCE POUR LUC PAQUETTE

Nous croyons que vous avez bien raison de vouloir changer votre voiture. Maintenant, vous devez trouver la meilleure façon de la financer.

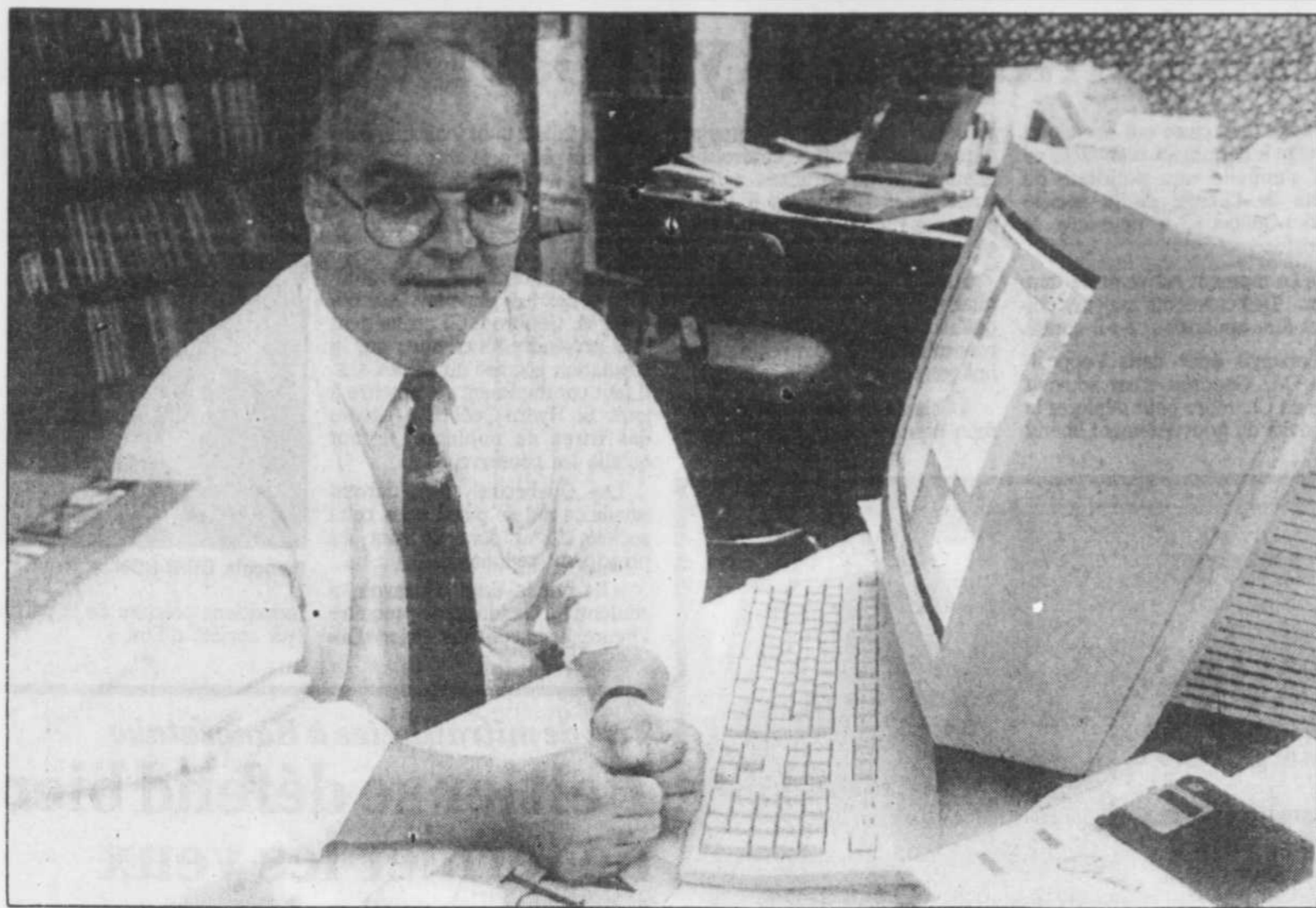
Peut-être avez-vous entendu parler du Prêt-rachat Royal de la Banque Royale? Il allie les paiements mensuels réduits d'une voiture louée avec tous les avantages d'un prêt traditionnel. Est-ce que ça peut vous intéresser?

Communiquez avec nous, nous pourrions vous donner tous les détails.



BANQUE ROYALE

Avec vous.



Roch Bernier succède à Augustin Roy

C'est finalement le Dr Roch Bernier, professeur de médecine familiale à l'Université de Sherbrooke, qui succède au Dr Augustin Roy à la présidence du Collège des médecins du Québec. Le Dr Bernier oeuvrait déjà comme vice-président de la corporation. Il est omnipraticien, responsable de l'admission des étudiants à la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke et professeur titulaire au Département de médecine familiale de la même université. Lors d'une entrevue, le Dr Bernier s'était dit prêt à changer l'image de l'organisme. Pour ce faire, il songeait à revoir le système de traitement des plaintes, estimant qu'il y avait là « une grosse côte à remonter ».

Les causes de la schizophrénie ne font pas l'unanimité parmi les psychiatres

SAINTE-FOY — Les causes de la schizophrénie, une maladie mentale qui affecte plusieurs milliers de personnes au Québec, ne font pas l'unanimité parmi les médecins psychiatres.

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

Le psychiatre et professeur au département de psychiatrie de l'université Laval, le Dr Pierre Ouellet, n'est pas d'accord avec l'affirmation du Dr Michel Maziade, directeur du centre de recherches à Robert-Giffard et également professeur à Laval, voulant que la schizophrénie ne soit pas une maladie psycho-sociale.

Lors de la publication, la semaine dernière, des premiers résultats d'une étude sur les causes génétiques de cette maladie mentale, le Dr Maziade avait affirmé qu'il y a des limites à penser que c'est peut-être juste une question d'éducation qui en est la cause ou que c'est parce qu'on a divorcé il y a huit ans. C'est le genre de délires mythiques qui nous a tellement retardés.

« C'est simpliste de dire ça. Il n'y a aucune étude scientifique qui a démontré jusqu'à maintenant qu'il y a une cause génétique à la schizophrénie », a rétorqué le Dr Ouellet. Malgré ce différend, le Dr Ouellet supporte l'équipe du Dr Maziade dans ses travaux en vue d'identifier les gènes potentiellement responsables de cette maladie mentale.

Selon l'opinion partagée par d'autres spécialistes dont le Dr Ouellet, cette maladie mentale a également des causes psycho-sociales. « Les facteurs de stress ne sont pas uniquement des déclencheurs de la maladie comme le prétend le Dr Maziade. Dans plusieurs cas, ils en sont les causes premières », a-t-il soutenu.

Selon le Dr Ouellet, des conflits familiaux, une rupture de la communication entre des parents et leurs enfants peuvent provoquer une maladie mentale. Il estime que ces stress peuvent affecter le développement du système nerveux des enfants. Il se refuse par ailleurs de vouloir culpabiliser les parents.

« Il y a des maladies mentales qui ont des origines biologiques. D'autres ont des causes psycho-sociales et certaines sont d'origine biologique et psycho-sociale », a soutenu le psychiatre.

Il avance, en outre, que la psychothérapie et la médication amènent des rémissions de la maladie bien que d'autres soutiennent qu'elle soit incurable.

Les schizophrènes sont des personnes qui entendent des sons et voient des choses qui n'existent pas, ils sautent d'une pensée à une autre et ont parfois l'impression que l'on compte dans leur dos.

PUBLI-REPORTAGE

Forum régional sur l'entrepreneurship

Le temps de créer des emplois

SAINTE-FOY — La création d'emplois est au cœur de la 4e édition du Forum régional sur l'entrepreneurship qu'organise la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy. L'événement, présenté le samedi 22 octobre au Holiday Inn Québec / Sainte-Foy, promet d'attirer près de 300 participants invités à échanger autour du thème « L'entrepreneurship, c'est un emploi ».

« Dans le fond, notre thématique cadre bien avec la volonté politique exprimée depuis quelques mois par les gouvernements, même si nous devons cesser d'attendre l'intervention de l'État. Pour créer des emplois et assurer la relance, il faut d'abord accepter de se prendre en main », soutient Patrice Beauchemin, président du comité organisateur du Forum régional sur l'entrepreneurship.

Il faut dire qu'au chapitre de la programmation, cette édition du Forum régional est de nature à stimuler la prise en charge de l'emploi par un renforcement des valeurs entrepreneuriales. Dès 8 h 30, par exemple, le coup d'envoi est donné par Réal Tremblay, président d'honneur et directeur général d'Ecco personnel Canada inc.

« Rémi Tremblay représente très bien, à mon avis, cette nouvelle façon de gérer des entreprises, où tous les employés sont mis à contribution. Ça fait changement des anciens modèles de gestion où seul le patron est roi et maître. Aujourd'hui, Ecco personnel Canada inc. est citée un peu partout en exemple. Voilà pourquoi nous avons pensé inviter Rémi Tremblay pour notre conférence d'ouverture », explique l'architecte Patrice Beauchemin.

En avant-midi, une bonne demi-douzaine de conférenciers se succèdent à toutes les 20 minutes dans des domaines aussi variés que

la haute technologie, les services, les secteurs manufacturier et commercial, sans oublier l'exposé buffet en compagnie des exposants-conseils.

Puis, en après-midi, les participants peuvent choisir parmi l'un des cinq ateliers mis à leur disposition. Ceux et celles qui s'intéressent au service à la clientèle se demanderont qui, du client ou de l'entrepreneur, retire le plus de ce genre d'activité.

Un autre atelier propose aux participants une discussion autour de l'innovation et de la créativité. Le coordonnateur du Centre de création et d'expansion d'entreprises du Collège de Limoilou, Pierre Verreault, anime pour sa part un atelier portant sur la relance de l'entreprise.

L'encadrement, le soutien financier et le parrainage sont également abordés à la faveur d'un autre atelier, de même que le marketing personnel.

Nouveauté cette année : Aline D'Amours, chargée de projet au Centre d'entrepreneuriat et de PME, anime une séance d'évaluation du potentiel entrepreneurial à l'aide d'outils et de personnes-ressources disponibles sur place. « C'est tout à fait original. Grâce à un questionnaire informatisé, on trace une courbe qui représente le portrait d'une personne ayant les qualités en entrepreneurship. Les participants au Forum sont invités à se livrer à cet exercice amusant qui devrait nous réserver des surprises », commente Patrice Beauchemin.

Un autre moment fort attendu est la remise, en avant-midi, des Prix Défi et Jeunes Entrepreneurs, une présentation de la Banque fédérale de développement.

Également sur place, la Commission scolaire des Découvreurs diffusera de l'information sur le Centre de formation professionnelle Saint-Exupéry qui, depuis 1991, offre le

programme « Lancement d'une entreprise ». Il s'agit d'un programme de formation qui s'adresse aux personnes ayant décidé de se lancer en affaires et qui ont une idée ou un projet à réaliser.

La Banque de Montréal, Bell et la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre de Québec, de la Chaudière-Appalaches et du Nord-du-Québec agissent à titre de partenaires majeurs du Forum régional sur l'entrepreneurship. Les organisateurs du Forum comptent également sur l'aide des précieux collaborateurs, en l'occurrence le groupe SAJE Services-Conseils, la Banque fédérale de développement, le Centre de création et d'expansion d'entreprises du Collège Limoilou, la Jeune Chambre de commerce du Québec métropolitain et Entrepreneuriat Laval.

« Depuis quatre ans, la tenue de forums régionaux a contribué à la création de petites et moyennes entreprises. J'ai eu la chance de rencontrer plusieurs de ces nouveaux entrepreneurs qui se sont lancés en affaires grâce au Forum et qui continuent de participer aux ateliers que nous offrons. La formule du Forum régional est très stimulante », souligne Patrice Beauchemin.

L'inscription au Forum coûte 30 dollars, incluant les taxes. Pour

Importante recherche de spécialistes
Le cancer peut avoir des liens génétiques

MONTREAL (PC) — Les personnes provenant de familles dont trois membres sur deux générations ont été atteints de cancer sont considérées comme étant à haut risque d'être porteuses d'un gène favorisant le développement de cette maladie. Ceci est particulièrement vrai lorsqu'une personne de cette famille a développé le cancer avant 50 ans.

C'est ce qu'ont déclaré plusieurs chercheurs en génétique, dans le cadre du 44e congrès de l'American Society of Human Genetics, qui a lieu au Palais des congrès à Montréal.

Et dans le meilleur des mondes, poursuit l'un de ces chercheurs, le Dr Albert de la Chapelle, de l'Université de Helsinki, en Finlande, toutes les personnes ayant développé un cancer du colon devraient subir un test génétique.

Certains tests, adaptés à la famille, permettraient notamment d'identifier les membres qui ne sont pas porteurs du gène.

« Cela facilite beaucoup la vie de ces personnes », explique pour sa part Richard Fisher, de l'École médicale de l'Université du Vermont.

Cependant, s'empresse d'ajouter Albert de la Chapelle, dans certains cas le médecin peut déclarer que le test n'est pas à recommander. Rappelons qu'une personne sur trois développe un cancer au cours de sa vie.

L'origine génétique du cancer n'est pas prouvée dans tous les cas et on attribue également le développement de cette maladie à des facteurs environnementaux.

« Outre le gène, il y a des facteurs de modification, comme l'environnement, et les autres gènes », ajoutait pour sa part hier

Bruce Ponder, de l'Université de Cambridge, en Angleterre.

Par ailleurs, les tests génétiques peuvent permettre de détecter le cancer à un stade antérieur, poursuivent les chercheurs. Ils permettraient aussi, non pas de développer des thérapies faites sur mesure, mais de développer des tests faits sur mesure, poursuit M. Fisher.

Une personne atteinte de cancer sur 200 aurait développé cette maladie exclusivement à cause de facteurs génétiques, selon les experts.

Cette statistique s'applique cependant à une très grande variété de cancers.

Le 44e congrès de l'American Society of Human Genetics se poursuit jusqu'à samedi au Palais des congrès de Montréal; 4000 participants sont inscrits à ses divers ateliers.

Donnez un coup de main au destin.

Centrale
Tél.: (418) 660-2100

MERCI À TOUS CEUX QUI NOUS ONT PERMIS D'ENTREPRENDRE LE FORUM RÉGIONAL SUR L'ENTREPRENEURSHIP 1994!

Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy

Partenaires: Bell, Banque de Montréal, Holiday Inn, Everest, Bell Mobilité

Co-sponsors: LESOIL, etc.

DÉSIREZ-VOUS DÉMARRER VOTRE ENTREPRISE ?

UNE FORMATION ACCESSIBLE LANCEMENT D'UNE ENTREPRISE
Ce nouveau programme « Lancement d'une entreprise » vise l'acquisition des compétences nécessaires pour démarrer une entreprise:

- la définition d'un projet d'entreprise;
- l'élaboration d'un plan d'affaires;
- l'acquisition des techniques efficaces de vente et de gestion;
- la planification des activités de démarrage d'une entreprise;
- le développement des habiletés de communication, de négociation et de prise de décisions.

Si réussit en affaires vous intéressez, l'obtention de l'attestation de spécialisation professionnelle en lancement d'une entreprise vous permettra de réaliser vos ambitions.

PROGRAMME D'ÉTUDES
Attestation de spécialisation professionnelle (A.S.P.)

TITRE DU MODULE	DURÉE
1. Entrepreneurship et formation	30
2. Définition d'un projet d'entreprise	30
3. Élaboration d'un plan d'affaires	120
4. Application des notions de gestion d'entreprise	75
5. Application de techniques de vente	30
6. Négociation du financement d'une entreprise	45
Durée totale heures	330

UN OUTIL POUR RÉUSSIR
CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME

- souple et responsabilisant;
- alternance: travail de groupe et travail individuel;
- 110 heures de théorie ou de conférences;
- 220 heures de travail individuel et suivi personnalisé sur votre projet d'entreprise;
- respect de votre rythme d'apprentissage;
- inscription continue...
- en collaboration avec les professionnel(le)s et les organismes socio-économiques du milieu.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour procéder à votre inscription, communiquez avec la Commission scolaire de votre région.

COMMISSION SCOLAIRE BEAUPORT	COMMISSION SCOLAIRE DES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE	COMMISSION SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS	COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF
Centre des Services aux Entreprises 645, avenue du Cénacle BEAUPORT (Québec) G1E 1B3 Tél.: 666-6278	École d'enseignement technique Gabriel-Rousseau 3724, avenue des Églises CHARNY (Québec) G6X 1X4 Tél.: 832-1616	Centre d'éducation des adultes et de formation professionnelle de Lotbinière 1190, rue Principale, porte 10 (SDI) SAINT-AGAPIT (Québec) G0S 1Z0 Tél.: (418) 888-3712	Centre Maurice-Barbeau 770, rue Jacques-Berthiaume SAINTE-FOY (Québec) G1V3T1 Tél.: 652-2313

La jeune CHAMBRE DE COMMERCE du Québec métro

Pour les jeunes gens d'affaires de 20 à 35 ans, La Jeune chambre de commerce du Québec métro, Mon outil en affaires!

522-6937

Gendron veut refaire l'image d'Hydro à l'étranger

QUÉBEC — Le ministre des Ressources naturelles François Gendron est décidé : les membres du gouvernement, les délégués des Affaires internationales et les dirigeants d'Hydro-Québec devront tout mettre en oeuvre pour redorer à l'étranger l'image de la société d'État.

par PIERRE APRIL
de la Presse canadienne

Qui plus est, M. Gendron a exprimé clairement, hier, au cours d'une entrevue à la Presse canadienne, que le temps des mys-

tères, des cachotteries ou des contrats secrets est révolu.

« Il y a lieu d'avoir une stratégie de communication plus agressive, plus adaptée à la réalité et à l'évolution de nos échanges comme gouvernement et société d'E-

tat avec tous ceux qui ont altéré l'image à l'étranger, d'énoncer ce qui s'appelle une politique de vente de l'image de la société Hydro-Québec », a poursuivi le ministre.

« Le moment est venu de faire plus... Des correctifs majeurs doivent être apportés », a-t-il confié.

Lorsqu'il était dans l'opposition, M. Gendron s'est souvent levé en Chambre pour déplorer la passivité du gouvernement libéral

précédent face aux virulentes attaques de groupes environnementaux et de certaines nations autochtones rapportées à pleine page dans les médias américains et européens.

Hier, il a promis que tous les intéressés, y inclut les délégués québécois en poste à l'étranger seront mis à profit pour refaire cette image ternie.

« Cela ne fait aucun doute dans mon esprit, a précisé le ministre,

qu'il va falloir qu'il y ait une concertation plus forte entre tous nos délégués à l'étranger. Il va falloir aussi qu'aux Affaires internationales de Bernard Landry on y voit. »

La désinformation, c'est fini. « Il y a des fois dans la vie, a déclaré M. Gendron, où on ne peut plus prétendre fonctionner sur la réputation acquise au fil des ans. Il faut constamment se remettre à jour. Si Hydro-Québec a encore des titres de noblesse, il faut qu'elle les conserve. »

Les Québécois aussi doivent savoir ce qui se passe dans cette société d'État dont ils sont les principaux actionnaires.

« Ils ont le droit de savoir, a soutenu M. Gendron, de connaître l'heure juste, de bénéficier d'in-



François GENDRON

formations précises de la part de leur société d'État. »

PRÉMONT FORGUES

FOURRURES... UNE RÉPUTATION DEUX NOMS...

Cette année, votre manteau sera signé PRÉMONT FORGUES

Portez votre manteau maintenant et profitez de notre plan

12 MOIS SANS INTÉRÊT*

* sur tout achat de 995 \$ et plus - taxes payables à l'achat

Les plus beaux manteaux de la saison...
En plus de sa collection de manteaux de cachemire et laine ainsi que d'agneau retourné, Prémont Forgues vous propose un choix sans précédent de pelisses en microfibre, de manteaux en cachemire, sans oublier des cuirs remarquables.

Des fourrures, encore et toujours!
Vos préférences sont les nôtres: vison peaux allongées mâle ou femelle, vison rasé, chat sauvage, castor rasé ou long poil, rat musqué, etc.

PLACE DE LA CITÉ SAINTÉ-FOY (418) 654-3660

Agneau retourné long ou court à partir de **895\$**

Cachemire ou 100% laine long ou court à partir de **495\$**

Tirs de mitraillettes à Kanesatake Peltier se défend bien de fermer les yeux

OKA (PC) — Le grand chef du conseil de bande de Kanesatake, à Oka, Jerry Peltier, s'est dit outré, hier, par la déclaration du principal conseiller en matières autochtones du gouvernement du Parti québécois, David Cliche.

« Je prends mes responsabilités très au sérieux, a affirmé M. Peltier. Je veux être sans équivoque : ni moi, ni aucun des chefs du conseil mohawk de Kanesatake ne fermons les yeux ou encourageons l'illégalité ou d'autres actions illicites tel qu'insinué par M. Cliche. Nous disons, donnez-nous les moyens et nous assurerons, en autant qu'il est humainement possible de le faire, l'ordre public et la sécurité dans Kanesatake et dans les secteurs environnants. »

Le député péquiste de Vimont a demandé mardi à M. Peltier de prendre des mesures pour que les membres de sa communauté cessent de terroriser les Blancs avec des tirs de mitraillettes.

Dans sa charge contre M. Cliche, le grand chef Peltier a fait allusion à la création de « peacekeepers » dans ce quartier de la paroisse d'Oka.

Pour sa part, le maire Yvan Patry ne veut rien savoir de la venue de « peacekeepers » chez lui.

« C'est la Sûreté du Québec qui est responsable de la sécurité publique dans l'ensemble de notre territoire et elle va le demeurer », a déjà souligné fermement le maire Patry.

« Sans un corps de police mohawk adéquatement formé, il de-

meure très difficile pour nous d'établir la source du problème », estime M. Peltier.

Dans sa prise de position, le grand chef Peltier blâme le gouvernement fédéral pour avoir permis unilatéralement à des gens d'occuper certaines maisons « acquises contre notre gré et contre nos avertissements. »

« Nous n'avons aucune autorité sur ces propriétés et leurs occupants. Le conseil mohawk sera impuissant à intervenir tant et aussi longtemps que le gouvernement fédéral ne voudra pas assumer ses responsabilités sur ces propriétés achetées sans notre consentement », a-t-il précisé.

Le grand chef a aussi révélé avoir écrit le 28 septembre au premier ministre Jacques Parizeau pour lui réclamer une rencontre dans les meilleurs délais « afin d'informer le premier ministre et ses collègues sur notre situation. »

« Jusqu'à ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse. Le 6 février 1994, j'ai fait appel au premier ministre Jean Chrétien pour le rencontrer de toute urgence, encore une fois sans résultat. »

Les commentaires du député Cliche « sont insensés et perturbent inutilement la relation entre autochtones et les non-autochtones », a-t-il soutenu.

DU RÊVE... À LA RÉALITÉ

Boiteau Luminaire vous offre les plus grandes nouveautés en luminaire de rêve... à des prix plus que réalistes. Cette semaine, voici:

L'élégance du TIFFANY

Découvrez notre prestigieuse collection de lampes Tiffany de Quoizel, qui recrée le charme des authentiques luminaires de Louis C. Tiffany. C'est à voir!

Quoizel

Avec leurs pétales de verre multicolore, ces superbes Tiffany se marieront à votre décor à la perfection. À partir de 127\$

L'ART DE SE DISTINGUER

Boiteau Luminaire vous offre aussi des chandeliers, des tables, des miroirs, et bien sûr... des experts décorateurs.

Table d'appoint de style traditionnel français 249\$

Chandelier et bougeoirs décoratifs

Autres accessoires pour la décoration en magasin.

250\$

Choix de miroirs biseautés décoratifs en magasin.

225\$

boiteau LUMINAIRE L'ART DE BIEN S'ÉCLAIRER

Prix à partir de 22\$

OUVERT LES DIMANCHES DE 12H À 17H

1295, boul. Charest ouest (coin St-Sacrement), Québec 687-2271

DÉS VENDREDI!

Lancez-vous en affaires en toute sécurité... ou presque!

- Une centaine de bannières dans les secteurs de la restauration, des sports et loisirs, du détail, des services, etc.
- Les meilleures franchises en développement au Québec

LE SALON INTERNATIONAL DE LA FRANCHISE ET DES RÉSEAUX D'AFFAIRES

21-22-23 OCTOBRE PLACE BONAVENTURE MONTRÉAL

Un événement

HEURES D'OUVERTURE
Vendredi : 10 h à 20 h
Samedi et dimanche : 10 h à 18 h
Le comptoir d'enregistrement ferme une demi-heure avant la clôture du salon.

ENREGISTREMENT : 155
Métro Bonaventure

En collaboration avec **AQF**

J'ÉCOUTE LA JUNGLE

pour connaître les problèmes dans la circulation à 7 h 45

RADIO ÉNERGIE

Vérificateur à l'environnement Les libéraux oublient leur promesse électorale

OTTAWA (PC) — Les libéraux ont renoncé à leur promesse électorale de nommer un vérificateur général à l'environnement.

Au lieu de cela, ils créeront un nouveau poste à l'intérieur du bureau du vérificateur général pour « rehausser le profil » du travail dans le domaine environnemental qui se fait déjà dans ce bureau.

Aucune ressource supplémentaire n'a été attribuée à ce nouveau poste qui se traduit librement par « commissaire à l'environnement et au développement durable ».

La ministre de l'Environnement Sheila Copps a déclaré hier avec insistance que le gouvernement tient les engagements de son livre rouge. Elle a déclaré en entrevue qu'il n'était pas facile de faire passer une proposition au cabinet pour un nouveau poste.

« Ce ne sera sûrement pas seulement un remaniement de postes, a-t-elle indiqué. Il a fallu tordre quelques bras pour que les autres soutiennent cela. »

Le livre rouge des promesses électorales libérales promettait « un vérificateur général en environnement, relevant directement du Parlement, avec des pouvoirs d'enquête semblables aux pouvoirs du vérificateur général ».

Le concept révisé est conforme à l'esprit d'une recommandation faite il y a plusieurs mois par le comité environnemental des Communes dirigé par le libéral Charles Caccia.

Une autre promesse électorale fédérale semblait en difficulté parce qu'un groupe de travail fédéral-provincial a achoppé sur la réduction d'émissions de monoxyde de carbone.

Le groupe de travail a été mis sur pied par l'ancien gouvernement conservateur pour trouver un moyen de stabiliser les émissions de monoxyde de carbone. Les libéraux sont allés plus loin en

promettant de réduire ces émissions de 20 % d'ici 2005.

« Nous sommes tous déçus de n'avoir pas pu nous rendre au bout du chemin pour crier victoire », a déclaré en entrevue un membre du groupe de travail, Hans Konow de l'Association canadienne de l'électricité.

Louise Comeau du Sierra Club, qui fait aussi partie du groupe de travail, a qualifié la conclusion de pitoyable. Elle a affirmé que les représentants de l'industrie et quelques provinces ne sont pas prêts à accepter les mesures requises.

La ministre Copps a déclaré n'avoir pas été surprise d'apprendre que le groupe de travail n'avait pu parvenir à un consensus, mais elle demeure déterminée à s'acquiescer de cet engagement. Il sera à l'ordre du jour de la prochaine rencontre des ministres de l'Environnement.

Le monoxyde de carbone, émis lors de la combustion des carburants fossiles, s'accumule dans l'atmosphère et les scientifiques estiment qu'il est responsable du réchauffement de la planète, autrement dit « effet de serre ».



Naissance à Sea World

Une quinziesme naissance de pingouin a été enregistrée le 1er octobre au parc Sea World, de San Diego, en Californie. Le nouveau-né, sur qui le père porte une grande attention, atteindra une hauteur de 20 centimètres et un poids de 45 kilos lorsqu'il parviendra à maturité.

Rencontre prochaine avec la CUQ Rivard rêve encore au moment où l'on se baignera dans le fleuve

QUÉBEC — Le député péquiste de Limoilou, Michel Rivard, rencontrera prochainement les maires de la Communauté urbaine de Québec pour savoir si un projet de 65 millions \$, qui permettrait aux citoyens de se baigner dans le fleuve, fait toujours partie de leurs priorités.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

M. Rivard, nommé parrain de la région par le Parti québécois, a été surpris de lire dans LE SOLEIL que le président de la CUQ, Ralph Mercier, remet en question la construction de bassins de rétention. Sans ces ouvrages, les deux gigantesques usines d'épuration, qui ont coûté 345 millions \$, ne suffisent pas à traiter les eaux usées lorsqu'il pleut.

Cela empêche le retour des baigneurs dans le Saint-Laurent, a souvent mentionné M. Rivard, qui était président de la CUQ jusqu'à ce qu'il prenne la décision de devenir candidat du PQ. En fait, l'aménagement des bassins faisait partie de la plate-forme électorale défendue par le PQ dans la région.

« Je ne renie pas une promesse. Mais j'ai trop de respect pour ne pas tenir compte des choix que font les élus locaux. Je veux voir

l'ensemble des maires de la CUQ pour qu'ils me disent si ces travaux font partie ou non de leurs priorités. »

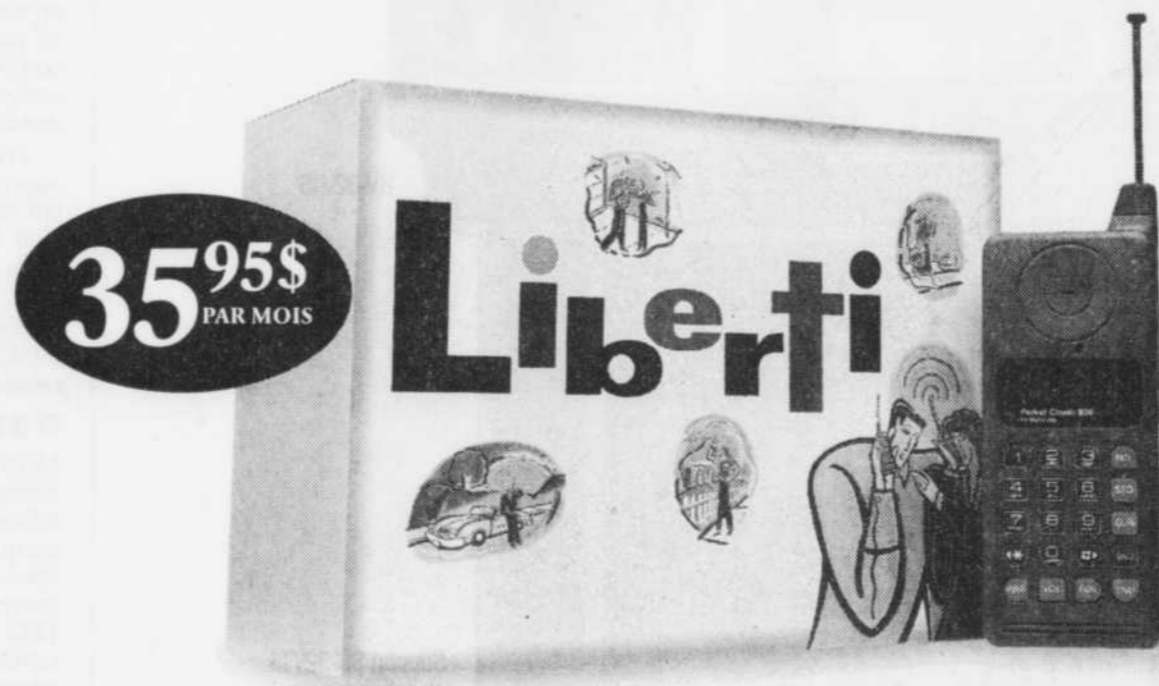
Le conseil des ministres du gouvernement libéral, battu le 12 septembre, avait donné le feu vert au projet, il y a pratiquement deux ans. Par contre, le Conseil du Trésor, présidé alors par Daniel Johnson, n'a jamais débloqué les fonds nécessaires.

M. Rivard ne craint pas un refus de son propre gouvernement. « Je me fie à ce que notre chef Jacques Parizeau a déclaré, lors du déclenchement de la campagne électorale : 'le gouvernement libéral a sensiblement ralenti les travaux pour l'assainissement des eaux et le PQ s'engage à remettre l'économie en marche par de tels travaux', a cité en substance M. Rivard.

Le représentant de la circonscription de Limoilou juge que, tôt ou tard, ces travaux devront se réaliser.

Liberti d'action

SEULEMENT 0,65 \$ LA MINUTE POUR LES APPELS LOCAUX.
APPELS LOCAUX TOUJOURS GRATUITS LA FIN DE SEMAINE.



Le téléphone cellulaire Liberti de Bell Mobilité vous permet une grande liberté d'action. Pour seulement 35,95 \$ par mois, pour 12 mois, vous pouvez enfin rejoindre tout le monde et être rejoint par tout le monde sans que ça vous coûte les yeux de la tête.

Bell Mobilité

Enfin libre

Pour recevoir votre Liberti à la maison, composez le 1 800 43-Liberti.

Plan Liberti d'un an seulement. Sous réserve de l'approbation de crédit. Taxes, frais d'interurbain, frais d'abonnés itinérants et options additionnelles en sus. Frais annuels d'accès au réseau en sus après le 31 décembre 1994. L'appareil peut différer du modèle illustré. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. AIR MILES™ International Holdings N.V. Bell Mobilité Cellulaire est un usager inscrit.

CENTRES CELLULAIRE PLUS

Chicoutimi
Cellulaire Chic enr.
Tél.: (418) 696-0506

Québec
Centre Cellulaire Charest
Tél.: (418) 687-2121

Radio d'auto
de Québec inc.
Tél.: (418) 872-4040

Ste-Foy
La Celluboutique
Tél.: (418) 650-1000

AGENTS AUTORISÉS

Chicoutimi
Communication Propuls
Tél.: (418) 690-9300

Lévis
Cell Pro
(Div. Centre Automod)
Tél.: (418) 838-2355

Québec
Cellulaire Canada
Division de C.B.C.I. Télécom inc.
Tél.: (418) 626-2773
La Clef de Sol inc.
Tél.: (418) 627-0840
Stéréauto
Tél.: (418) 527-5644

Rivière-du-Loup
La Celluboutique
Tél.: (418) 868-8888

Robertsonville
Le Pro du C.B. inc.
Tél.: (418) 338-3440

LE BON SERVICE

ne vous coûte pas un sou de plus.

Abonnez-vous :
647-3333 (Québec)
ou au 1-800-463-2362 (régions)

LE SOLEIL



POURQUOI PAS VOUS ?

Devenez la coqueluche de milliers de lecteurs

Jacques Langlois vous offre la possibilité de voir votre photo dans le journal. Achetez une lunette complète et profitez d'un rabais de 50% sur le prix de la monture. De plus, vous pourriez participer à notre prochaine campagne publicitaire, peu importe votre âge et votre profession.

EN PRIME: une paire de lunette complète, choisie parmi les plus grandes marques. Et d'autres avantages.

N'oubliez pas votre photo!

JACQUES Langlois

OPTICIEN

Examen de la vue par optométriste

455, 3e Avenue, Québec 523-6690
460, St-Joseph est, Québec 529-9351
1113, rte de l'Église, Ste-Foy 659-3616

Distribution Consommateurs

Lebeau HIFI & AUDIO

Radio Shack

SPEC ELÉCTRONIQUE

STEREO

Le SuperClub Vidéo

Six mois de prison

L'alcool épargne le violeur d'une sentence plus sévère

KITCHENER (PC) — Un juge qui a condamné un homme à six mois de prison pour avoir violé une femme évanouie a déclaré que l'alcool avait causé l'agression sexuelle.

« J'accepte qu'il n'aurait pas fait cela s'il n'avait pas consommé d'alcool », a expliqué le juge Roger Salhany de la division générale de la cour de l'Ontario mardi.

« Je n'essaie pas de banaliser, mais il faut différencier cela d'un incident où quelqu'un est physiquement attaqué et se bat contre l'attaquant. Cela doit être terrifiant. »

Le juge a indiqué dans sa sentence qu'il avait pris en considération le fait que l'homme était alcoolique, qu'il avait plaidé coupable, qu'il se repentait et qu'il avait assisté à des réunions d'Alcooliques anonymes.

Mais il a ajouté : « Le fait

que la femme était tellement ivre qu'elle ne savait pas qu'elle était violée à ce moment-là ne donne pas le droit à un homme de la violer. »

L'homme ne peut pas être nommé pour protéger l'identité de sa victime.

La cour a appris que la femme ne connaissait pas cet homme avant d'être agressée. Ils étaient sortis avec des amis communs et elle avait passé la nuit avec ces amis parce qu'elle avait bu et qu'il était tard.

Elle était évanouie quand l'homme a eu une relation sexuelle avec elle sans son consentement. La femme n'avait montré aucun intérêt pour cet homme durant la soirée, a appris la cour.

Le juge Salhany a ajouté que

l'homme, aussi condamné à trois ans de probation, pourrait demander un éloignement temporaire, ce qui signifie qu'il pourrait purger sa peine de prison dans un centre de réadaptation et continuer à travailler.

Une avocate et activiste de Toronto a déclaré qu'un récent jugement de la Cour suprême du Canada selon lequel l'ivresse extrême peut constituer une défense contre des accusations de viol devrait lancer un avertissement aux femmes.

Marilyn McPhedran a affirmé mardi à l'université de Waterloo qu'il y a peu de contrôle sur la façon dont cette décision sera appliquée par les juges des cours inférieures.

Le jugement n'est pas seulement antifemmes, mais « dévalorise en fait les victimes de crimes et met l'accent sur ceux qui sont accusés de crimes », a-t-elle soutenu.

Procès du Dr Bissonnette accusé de viol

La victime contre-interrogée durant 7 heures, et c'est pas fini

MONTREAL (PC) — Par l'intermédiaire de son avocat, le Dr Marc Bissonnette, accusé d'avoir agressé sexuellement une jeune patiente alors sous anesthésie sur sa table d'opération, a contre-interrogé jusqu'à maintenant durant sept heures la victime alléguée. Et ce n'est pas fini.

Montréal, ignorante de ce qui lui était arrivé.

Me Pierre Poupart contre-interroge depuis deux jours la victime alléguée sur une liste interminable de détails.

Par exemple, sur la couleur, la forme et la configuration du slip que la femme avait gardé sous sa jaquette au moment de l'opération. Comportait-il, ou non, une part de dentelle? La « partie frontale » du slip était-elle transparente? Un tel slip était-il un exemplaire unique parmi l'assortiment de petites culottes que possédait la jeune femme? Et quel slip avait-elle porté le jour précédant l'opération, l'avant-veille et le jour avant?

La femme fut contre-interrogée très longuement, entre autres, sur

les moindres détails de la configuration de la salle d'opération du médecin et de son environnement immédiat, sur le lieu exact où elle était assise avant le début de l'intervention, sur l'état des stores aux fenêtres, etc.

La femme ne se rappelle guère de la plupart de tous ces détails. Pour la défense au procès Bissonnette, toutefois, ils importent.

Car les deux prochains témoins (oculaires, ceux-là) sont la mère et la tante de la jeune femme, qui attendaient dans la salle adjacente que se termine l'opération, qui tardait à finir.

Elles avaient fini par aller à l'extérieur et par regarder à travers une fenêtre du sous-sol ce qui se passait dans la salle d'opération. Ce qu'elles auront aperçu répond-t-il, au détail près, à ce que la patiente a pu remarquer elle-même (la couleur du drap, l'habillement du chirurgien, etc.)?

Le contre-interrogatoire de la patiente se poursuit ce matin.

Exigez un Sony. Vous le méritez.



KV-32V15

Support SU-32V15 en option moyennant supplément.

Voici la télévision à son meilleur. La merveilleuse série V Trinitron® mettant à l'affiche le KV-32V15 à écran géant de 32 po et les deux modèles de 27 po, le KV-27V15 et le KV-27V10. Tous sont équipés du tube image Trinitron® gagnant du prix Emmy, du contrôle automatique d'image Lumisponder et du circuit Dynamic Picture Sony pour une expérience visuelle saisissante. Les enceintes DAC en chambre acoustique dynamique produisent une sonorité sensationnelle alors que les 3 jeux de prises A/V avant/arrière et l'entrée S-Video pour les sources à haute définition font du Trinitron® de série V le point central de votre système de divertissement au foyer.

Il y a aussi une foule d'autres caractéristiques spéciales. Par exemple, les modèles KV-32V15 et KV-27V15 offrent la caractéristique image sur image. Venez les voir et les entendre chez le concessionnaire autorisé Trinitron® de Sony du Canada Ltée.

Prix conseillés au détail : KV-32V15 - 1799⁹⁹\$*; Support SU-32V15 en option moyennant supplément. KV-27V15 - 999⁹⁹\$*; KV-27V10 - 899⁹⁹\$*.



SONY
SPEC SÉLECTRONIC
ÉLECTRONIQUE

2635, Hochelaga, Place de la Cité, Sainte-Foy
Tél. : 658-4535

Gilles Proulx accusé de voies de fait
C'est Ginette Maurais qui l'a agressé, dit l'animateur-vedette

MONTREAL (PC) — C'est Ginette Maurais qui a agressé Gilles Proulx, le 20 mai, après que ce dernier lui eut fait des reproches parce qu'elle n'avait pas assisté, la veille, au lancement de sa biographie.

C'est la version qu'a fournie l'animateur-vedette, hier, devant le juge René Déry, de la cour municipale de Montréal.

Proulx, contre qui pèsent des accusations de voies de fait et de menaces, a aussi affirmé qu'après cet incident, il avait dit à son patron qu'il n'avait aucune objection à ce que Mme Maurais travaille dans un autre service de CJMS.

« À la condition que cette affaire n'ait pas de suite? » a répliqué le procureur de la Couronne, Me Gérard Lague.

Proulx a clamé haut et fort n'avoir jamais menacé sa recherchiste ni l'avoir touché de quelque façon que ce soit.

Selon lui, il est certain qu'il y a eu une engueulade magistrale, le 20 mai au matin dans les studios de CJMS, mais cette « querelle de couple » n'a pas eu les suites dénoncées par Mme Maurais.

Proulx a admis cependant avoir appris à Mme Maurais qu'elle « allait sauter » des cadres de l'émission à l'automne.

Quant aux autres témoins, Reynald Brière, le directeur de la station et Michel Tremblay, responsable des programmes spor-

tifs, ils n'ont jamais vu Proulx frapper ou menacer Mme Maurais. Une recherchiste, Kim Larouche, 22 ans, qui a assisté de près à toute l'affaire a aussi maintenu cette version.

Mais les policiers qui se sont rendus sur place à l'époque sont venus dire que la jeune femme avait corroboré la plainte de Mme Maurais.

Les policiers auraient même pris le temps de mimer les gestes de Proulx avant de recevoir l'assentiment de Mlle Larouche qui, aujourd'hui, affirme qu'il n'y a eu qu'une engueulade.

Le procès a pris fin en après-midi, les parties n'ayant plus de preuve à offrir.

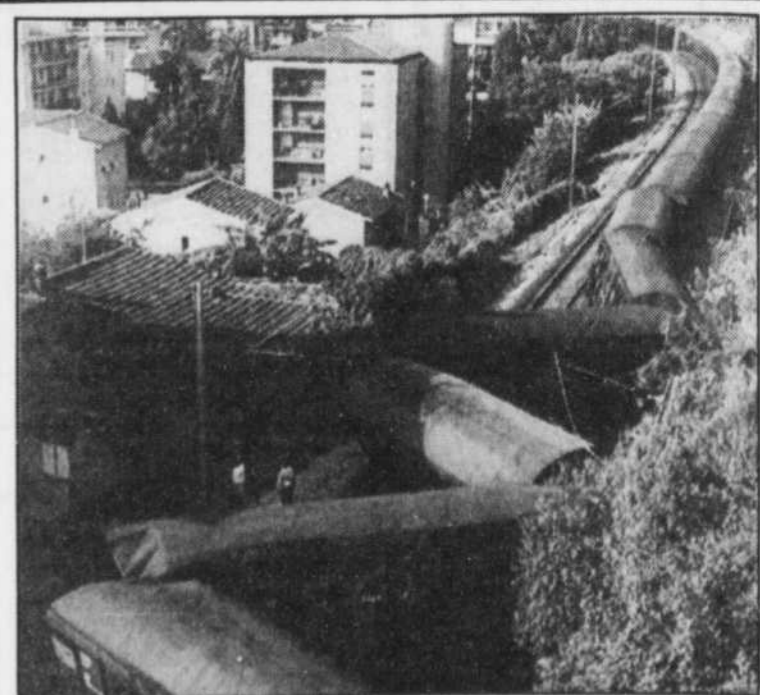
La défense, représentée par Me Isabelle Scherman, a effectué sa plaidoirie en résumant les contradictions opposant le témoignage de Mme Maurais à l'ensemble des autres témoins.

Ainsi, a fait remarquer Me Scherman, Mme Maurais maintient que Proulx l'a frappée avec ses poings alors que tous les autres témoins affirment qu'il avait ses journaux dans les mains.

La Couronne fera entendre sa version cet après-midi.

■ 3186 kilos de drogues: coupables

MONTREAL (PC) — Après une semaine de délibérations, un jury de six hommes et six femmes vient de mettre fin à une des plus importantes affaires de stupéfiants des annales judiciaires canadiennes en déclarant les quatre accusés coupables de complot. Le procès, présidé par le juge Pierre Pinard, de la cour supérieure, à Montréal, concernait deux complots pour l'importation de 1454 kilos de cocaïne de Colombie et 1732 kilos de haschisch. Quelques accusés ont plaidé coupable rapidement, mais cinq d'entre eux ont nié leur culpabilité et forcé la tenue d'un procès qui a commencé le 17 janvier 1994. Les quatre autres accusés se sont présentés devant le jury, appelé le 8 septembre. Les coupables sont: Richard Robillard, 38 ans, de Varennes, Michael Capobianco, 53 ans, de Montréal, Serge Groleau, 44 ans, de Brossard, et Daniel Langlois, 37 ans.



Comme des jouets

Un train de marchandises est entré en collision avec un train de voyageurs en provenance d'Italie, hier, à Menton, sur la Côte d'Azur, tout près de la frontière franco-italienne. Personne n'a été blessé, mais plusieurs wagons de marchandises ont déraillé, en pleine ville. On ne connaît pas pour le moment la cause de l'accident, mais les deux trains ne roulaient pas à très grande vitesse.

Affaire Simpson

La défense demande de reporter le procès d'un an

LOS ANGELES (Reuter) — Le principal avocat chargé de la défense d'O.J. Simpson, Robert Shapiro, a demandé hier au juge de la cour supérieure Lance Ito un délai pouvant aller jusqu'à un an avant que ne commence vraiment le procès de l'ex-joueur de football, à cause de la publicité massive entourant la cause, et a estimé que son client devrait être libéré sous caution.

Entre-temps, le juge a déclaré dans une lettre publiée hier qu'il avait l'intention d'isoler le jury dès que le processus de sélection sera terminé.

Dans une lettre adressée à la direction des chaînes de télévision, M. Ito demande la non-diffusion d'interviews avec Faye Resnick, dont le livre explosif sur la

victime, Nicole Brown Simpson, l'avait poussé mardi à suspendre le processus de sélection du jury, « jusqu'au moment où le jury aura été constitué et isolé ».

Les membres d'un jury isolé demeurent habituellement dans un hôtel sans aucun contact avec le monde extérieur, à l'exception du personnel du tribunal, pendant toute la durée d'un procès.

Les membres de la direction des chaînes de télévision ont fait part de leur intention de diffuser leurs émissions sur le livre comme prévu. À cause du statut de célébrité de Simpson, le juge Ito a été confronté avec le problème de la publicité depuis qu'on lui a confié la cause en juillet.

Simpson a plaidé non coupable aux assassinats de son ex-épouse, Nicole, 35 ans, et de l'ami de cette dernière, Ronald Goldman, 25 ans.

Ils ont tous deux été poignardés à mort le 12 juin à l'extérieur de la luxueuse maison de ville de Nicole Brown Simpson dans le secteur chic du quartier de Brentwood, à Los Angeles.

Dans son livre, *Nicole Brown Simpson: The Private Diary of a Life Interrupted* (Nicole Brown Simpson: le journal privé d'une vie interrompue), Mme Resnick, une amie intime de la victime, révèle que Simpson avait menacé de tuer son ex-épouse, qu'elle avait elle-même demandé à Nicole de quitter le pays avant que Simpson ne mette sa menace à exécution, et que Nicole avait eu une liaison en 1992 avec un ami de Simpson, Marcus Allen, qui est maintenant demi offensif pour les Chiefs de Kansas City, de la Ligue nationale de football.

M. Allen n'a fait aucun commentaire au sujet du livre qui a été mis en vente mardi et qui, selon Mme Resnick, est tiré d'un journal qu'elle avait tenu à l'époque.

Le processus de sélection du jury de 12 hommes et femmes et des huit suppléants à partir d'un groupe d'environ 300 personnes est censé reprendre aujourd'hui.



Décès de l'actrice Martha Raye

La comédienne Martha Raye, qui fit rêver des générations de spectateurs de cinéma et de soldats américains lors de spectacles dans les années 30-40, est morte hier à l'hôpital Cedars-Sinai de Los Angeles à l'âge de 78 ans. Véritable pin-up, elle enchantait les soldats américains lors de la Seconde Guerre mondiale, la guerre de Corée et celle du Vietnam. Interprète de nombreuses comédies musicales, son rôle le plus marquant fut celui interprété au côté de Charlie Chaplin dans « Monsieur Verdoux » en 1947.

En Bref

■ Prêtre canadien battu à mort au Rwanda

KIGALI, Rwanda (PC-Reuter) — Des observateurs des Nations unies au Rwanda ont découvert le corps d'un prêtre canadien qui a été apparemment battu à mort. Un porte-parole de l'ONU, le capitaine Stéphane Grenier, a précisé que le prêtre « était ligoté et avait été tué de coups de marteau à la tête ». Le capitaine Grenier a précisé qu'il n'avait pas obtenu l'identité du prêtre, dont le corps fut découvert en fin de journée, lundi, à Ruyenzi, au sud du Rwanda. Certains médicaments, de l'argent et des objets divers ont été dérobés dans la maison de la victime, mais sa voiture est demeurée sur les lieux. Le capitaine Grenier a précisé qu'il était impossible, pour l'instant, de préciser si le vol était le seul mobile de ce crime.

Liberti de mouvement

SEULEMENT 0,65 \$ LA MINUTE POUR LES APPELS LOCAUX. APPELS LOCAUX TOUJOURS GRATUITS LA FIN DE SEMAINE.



Le téléphone cellulaire Liberté de Bell Mobilité vous permet de rejoindre tout le monde et d'être rejoint par tout le monde sans que ça vous coûte les yeux de la tête. Pour 35,95 \$ par mois, pour 12 mois, vous avez enfin accès à votre liberté de mouvement !

Bell Mobilité

Enfin libre

Pour recevoir votre Liberté à la maison, composez le 1 800 43-Liberti.

Plan Liberté d'un an seulement. Sous réserve de l'approbation de crédit. Taxes, frais d'interurbain, frais d'abonnés itinérants et options additionnelles en sus. Frais annuels d'accès au réseau en sus après le 31 décembre 1994. L'appareil peut différer du modèle illustré. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. AIR MILESSM International Holdings N.V. Bell Mobilité Cellulaire est un usager inscrit.

CENTRES CELLULAIRE PLUS

- | | |
|--|--|
| Chicoutimi
Cellulaire Chic enr.
Tél.: (418) 696-0506 | Radio d'auto
de Québec inc.
Tél.: (418) 872-4040 |
| Québec
Centre Cellulaire Charest
Tél.: (418) 687-2121 | Ste-Foy
La Celluboutique
Tél.: (418) 650-1000 |

AGENTS AUTORISÉS

- | | | |
|---|---|--|
| Chicoutimi
Communication Proplus
Tél.: (418) 690-9300 | Québec
Cellulaire Canada
Division de C.B.C.I. Télécom inc.
Tél.: (418) 626-2773
La Clef de Sol inc.
Tél.: (418) 627-0840
Stéréauto
Tél.: (418) 527-5644 | Rivière-du-Loup
La Celluboutique
Tél.: (418) 868-8888 |
| Lévis
Cell Pro
(Div. Centre Automod)
Tél.: (418) 838-2355 | Robertsonville
Le Pro du C.B. inc.
Tél.: (418) 338-3440 | |

Bijouterie Paul A. Langlois Ltée

Manufacturier de bijoux en or
Pour le mariage ou l'anniversaire, dites-lui votre "AMOUR".

Superbe choix d'alliances. Jonc demi-éternité 14k, 0.20 carats diamant.

395\$ TPS incluse TVQ en sus

BIJOUTERIE Paul A. Langlois
Manufacturier de bijoux
Établie depuis 1953
909, boul. Pierre-Bertrand Sud
Bureau 210, Vanier
683-3145
Votre bijoutier du boul. Charest pendant 40 ans.

VOYEZ!

LE MEILLEUR TÉLÉVISEUR AU MONDE

GAOO DE PANASONIC

Meilleure image, meilleur son, meilleure qualité, meilleur design.

PRIX SPÉCIAUX D'INTRODUCTION DES NOUVEAUX MODÈLES 1995

À PARTIR DE: **579⁹⁵\$**
SEULEMENT CHEZ:

IMMEX ÉLECTRONIQUE
600, Belvédère, Québec 687-4545

- Distribution Consommateurs Lebeau VITRES D'ARTS Radio Shack SPEC ÉLECTRONIQUE STEREO le SuperClub Vidéotron

EDITORIAL

Martin perd du temps

Comment avons-nous pu en arriver là? Il y a vingt ans, la dette accumulée du Canada était de 25 milliards \$. Elle atteindra 548 milliards \$ à la fin du présent exercice financier, pour des intérêts annuels de 44 milliards \$. Ce qui dépasse même le déficit de l'exercice financier en cours de 39,7 milliards \$. Un individu ou une entreprise placés dans une pareille situation seraient en faillite depuis longtemps.

La seule chose à faire est de couper dans les dépenses de façon très sévère. Tous les ministres des Finances l'ont répété et promis année après année. Tous ont lamentablement échoué.

Paul Martin a annoncé cette semaine son intention d'effectuer des compressions de 9,4 milliards \$ au cours des deux prochaines années: 3,1 milliards \$ en 1995 et 6,3 milliards \$ dans le budget de 1996-97. Question au ministre: pourquoi attendre encore un an avant d'appliquer les plus importantes mesures?

L'un de ses prédécesseurs, Michael Wilson, a perdu toute crédibilité en projetant dans chacun de ses discours du budget entre 1985 et 1991 des réductions de déficit cinq ans à l'avance qui ne se sont jamais produites. La recette était alors la même. Il prévoyait des coupures de dépenses modestes pour la première année de son plan quinquennal et des plus importantes par la suite. Le mandat du gouvernement raccourcissait et le courage politique manquait pour appliquer les mesures les plus douloureuses.

Paul Martin présentera en février son deuxième budget. S'il ne porte pas un grand coup en 1995 pour forcer les Canadiens à se contenter de services à la mesure de leurs moyens, oubliez la suite. Il ne réalisera pas ses engagements. Les libéraux sont aux affaires depuis suffisamment de mois pour avoir procédé à la révision des programmes et identifié les possibilités de coupures des dépenses. Qu'est-ce qui les retient?

Et que le ministre ne succombe surtout pas à la tentation de transférer certaines responsabilités aux provinces qui à leur tour les remettront aux municipalités ou aux commissions scolaires. Nous ne serons pas dupes. Le contribuable demeure le même au bas de la pyramide et nous connaissons trop bien le stratagème au Québec. L'ex-ministre Claude Ryan y a eu recours dans le secteur de l'Éducation et dans celui des Affaires municipales. Ce n'est que de la petite politique, une insulte à l'intelligence des citoyens.

Qu'Ottawa se retire plutôt des champs d'activités où il y a un doublement avec les provinces ou l'entreprise privée. Qu'il aille de l'avant avec la réforme de la sécurité sociale. Qu'il s'inspire des suggestions contenues dans le dernier rapport de l'Institut C.D. Howe qui préconise des coupures horizontales: coupures dans les transferts aux provinces pour les services de santé et l'éducation post-secondaire, coupures dans les subventions aux entreprises et aux agriculteurs, dans le programme d'infrastructures, dans les sociétés de la Couronne, dans les budgets de la défense, dans les coûts d'opération de l'appareil de l'État, gel des subventions aux autochtones...

Le ministre Martin pense pouvoir comprimer ses dépenses de 9,4 milliards \$. C'est trop peu. L'Institut C.D. Howe cible pourtant dans l'un des scénarios soumis au gouvernement des réductions de dépenses de 18,5 milliards \$ pour remettre le train sur les rails, soit près du double. Au moins, s'il est sérieux, que M. Martin coupe dès 1995 ce qu'il prévoit amputer en 1996. Pourquoi dépenser ces 6,3 milliards \$?

J.-JACQUES SAMSON

Bloc-notes

Les jeunes fêtards

Il y a chez les adolescents et les jeunes adultes un goût presque irrésistible de fêter et de s'amuser en groupe. Rien là qui sorte de l'ordinaire. Les discothèques et les bars sont devenus des lieux où ils aiment arroser leur nouvelle indépendance.

Mais il arrive que le party de fin de semaine ou le bal des finissants tournent à la catastrophe. La mort de deux adolescents sur le chemin Saint-Louis, à Sillery, la semaine dernière vient nous en rappeler la triste réalité.

Des événements de ce genre sont l'occasion d'évaluer la responsabilité de chacun. La loi permet à la Régie québécoise des permis d'alcool de suspendre le permis d'un bar qui sert un client éméché ou de lui imposer une amende.

Mais ne tirons pas trop vite sur les bars. S'il est indéniable qu'ils ont un rôle à jouer vis-à-vis leurs clients, on ne peut leur demander d'être des chaperons. Certaines fins de semaine leur clientèle est telle qu'il est impossible au personnel d'évaluer l'état d'ébriété plus ou moins avancé d'un groupe de fêtards.

Celui qui fréquente un bar ou une discothèque a lui aussi ses responsabilités. S'il doit prendre le volant à la fin de la soirée, il doit rester à jeun ou boire modérément. D'ailleurs, c'est la pratique dans les groupes d'amis de demander à celui qui conduira de s'abstenir d'alcool.

Les parents, quoi qu'on dise, ont un rôle à jouer. Bien entendu, il n'est pas facile par les temps qui courent de montrer aux enfants les dangers de l'alcool. Un tel discours risque de ne pas être écouté ou de paraître d'une autre époque. Mais c'est quand même dans le milieu familial que se fait cette première éducation.

La société dans son ensemble a aussi ses responsabilités. D'ailleurs, des organismes comme la Société de l'assurance automobile du Québec multiplient les campagnes de publicité pour sensibiliser l'opinion publique. La Régie québécoise des permis d'alcool pilote un programme d'éducation dans les écoles.

Mais le message ne semble pas passer parmi les jeunes conducteurs. Le grand nombre de ceux qui ont péri dans des accidents de la route depuis 1990 en serait la preuve.

Bref, il ne faudrait pas que le party de fin de soirée soit le dernier moment qu'ont à vivre de jeunes fêtards.

JEAN MARTEL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur
GILBERT LACASSEÉditorialiste en chef et adjoint à l'Éditeur
J.-JACQUES SAMSONRédacteur en chef
GILBERT LAVOIEDirecteur de l'information
ANDRÉ FORGUES

Point de vue

La santé ou l'utopie de l'État

par JACQUES ROY

Sous le feu des projecteurs, la lentille sera de nouveau fixée sur le système de santé: un Forum national de la santé, organisé par le gouvernement fédéral, tiendra une série de consultations à travers le Canada à compter de la fin octobre. Il fait écho à une longue tradition au Québec qui, de colloques en congrès, de symposiums en commissions d'enquête, n'a eu cesse d'ausculter le système de santé tout en jonglant avec l'idée que des solutions collectives élimineraient les grands maux.

L'état des connaissances dans la recherche sociale nous conduit à nuancer la portée d'un tel enthousiasme.

S'il est un fait qui est de plus en plus reconnu, c'est l'influence extraordinaire exercée par des facteurs sociaux sur l'état de santé des populations. La pauvreté par exemple: elle génère des problèmes de santé mentale, contribue au développement de maladies chroniques et réduit l'espérance de vie des gens. Ainsi, par exemple, les populations de quartiers défavorisés ont en moyenne une espérance de vie réduite de 14 ans en comparaison à celles résidant dans des quartiers favorisés.

La pauvreté est en nette pro-

gression chez les jeunes. En combinant d'autres facteurs sociaux (tels que l'isolement social, la dislocation des ménages et la violence familiale) à la pauvreté, l'on obtient ainsi l'un des taux de suicide les plus élevés chez eux que parmi la population, phénomène qui, au reste, marque des gains. Comme la pauvreté!

La dénatalité, la violence, le vieillissement accéléré, le chômage structurel chez les jeunes ou l'éclatement des familles, sont également d'autres facteurs sociaux qui conditionnent la santé et qui, à l'instar de la pauvreté, relèvent d'ensembles sociaux complexes qui évoluent selon leur propre logique, souvent en distance du discours de l'État ou de son action.

De fait, les tendances évolutives concernant ces phénomènes sociaux sont relativement semblables d'un pays à l'autre en Occident et paraissent échapper à l'emprise de l'État, à sa volonté d'en modifier la trajectoire.

Dans ce contexte général, il apparaît pour le moins idyllique d'affirmer que l'État peut, s'il le veut, changer la carte de la santé pour celle rêvée en temps d'élections ou à d'autres moments. Il est troublant de constater que non seulement les mêmes problèmes se posent parmi les nations, mais que les solutions

qu'adoptent les États sont de plus en plus le fait de modèles universels, de politiques communes, indépendamment de leur idéologie politique.

Une parenthèse: le nouveau gouvernement péquiste propose, parmi ses priorités en matière de santé, de développer mille places d'hébergement par année pour les personnes âgées en perte d'autonomie. Cette orientation apparaît des plus surprenantes dans un contexte où tous les pays tentent de réduire leur taux d'hébergement institutionnel en misant sur le développement d'un réseau de services de soutien à domicile.

Le Forum national de la santé ne se penchera pas exclusivement sur les problèmes de santé, annonce-t-on; il s'intéressera également à la question des coûts, du financement des services de santé. S'il est, sous cet angle particulier, une question qui interroge l'avenir du système de santé, c'est bien la dimension générationnelle.

D'un côté, on trouve les personnes âgées qui sont, au Québec, en véritable explosion démographique (par exemple, le groupe des 75 ans et plus s'accroît dix fois plus rapidement que le reste de la population québécoise) et qui exercent par leur nombre une pression sans précédent sur les services de

santé et leurs coûts. De l'autre côté du pendule des âges, on trouve les jeunes, de moins en moins nombreux dans la société par rapport aux générations précédentes, qui se voient trop souvent retarder l'accès au marché du travail et qui ne pourront couvrir la note du système de santé dans le contexte des politiques actuelles pour demain, dans l'avenir.

La collision entre ces deux groupes est inévitable. Mieux vaut développer aujourd'hui des stratégies visant un dialogue et des formes de solidarité intergénérationnelles. Parmi les avenues à privilégier, les stratégies visant une plus grande insertion des jeunes au marché du travail via notamment un partage du temps de travail entre les générations (formules de travail à temps partiel ou temps partagé, etc.) apparaissent de plus en plus incontournables.

Toute réflexion sur l'avenir du système de santé doit emprunter le détour de l'insertion des jeunes sur le marché du travail, car, sans un tel partage générationnel, il risque d'être tout simplement compromis dans l'avenir.

M. Jacques Roy est sociologue au Centre de recherche sur les services communautaires de l'université Laval.

Votre Opinion

Les trois Payette m'ennuient

(Réponse à la lettre de M. Raymond Caron du 11 octobre dernier sur l'émission « Un air de famille » de Radio-Canada animée par Lise Payette et ses deux filles en remplacement de l'émission « En direct » animée par Christiane Charette.)

Vous vous identifiez comme un enragé concernant l'émission « Un air de famille » diffusée le matin sur les ondes de Radio-Canada. Eh bien! moi aussi. Vous avez parfaitement raison de dire qu'en septembre le ciel nous est tombé sur la tête: l'émission des trois Payette est de la plus mauvaise qualité radiophonique que l'on ait pu concevoir et imaginer. Qui a pu avoir l'idée de flanquer une émission de trois animatrices qui souvent parlent en même temps, pour recevoir plusieurs invités et créer au bout de quelques minutes une cacophonie où on ne sait plus qui parle ou, pire encore, qui rit pour n'importe quoi?

Heureusement que Mme Payette dirige les entrevues, pose les questions et interrompt souvent ses invités pour y ré-

pondre elle-même, ce qui donne un peu de cohérence à l'ensemble. A cet égard, on constate une certaine originalité par rapport aux autres émissions.

Mme Payette trouve parfois même le tour de rabrouer ses invités afin de les remettre à leur place lorsqu'ils s'aventurent à émettre des idées qui la contraignent, elle ou l'une de ses deux filles. Autre originalité, Mme Payette et ses filles ont développé une formule éditoriale à trois.

Les thèmes semblent peu fouillés et, comme vous l'avez dit, passés, et les questions totalement improvisées. D'ailleurs, Mme Payette a affirmé l'autre jour que sa technique consistait à préparer la première et la dernière questions. L'introduction des invités, des sujets ainsi que de la musique est laissée à la plus parfaite improvisation, ce qui fait que l'auditeur perd rapidement le fil de l'émission.

Au surplus, ce qui m'enrage, c'est que je paie trois personnes au lieu d'une pour me faire ennuier magistralement!

Mathilde Jutras
Québec

Pollueurs payés?

Les transporteurs aériens qui polluent notre ciel du bruit de leurs hydravions ont décidé de faire fi des plaintes répétées ainsi que des conventions établies avec la CUQ et les MRC riveraines puis avec le ministère fédéral des Transports. Durant toute la saison, ils ont soigneusement dérogé aux règles de vol qui leur ont été soumises. Ainsi, ils ont augmenté plutôt que diminué le nombre d'envolées, ils ont régulièrement confondu le milieu du fleuve avec ses rives, l'autoroute 20 avec la route 132 et l'altitude de 1500 pieds avec celle de 500 pieds.

Ces transporteurs ont ainsi ridiculisé nos autorités municipales et fédérales tout en harcelant plus que jamais la population riveraine régionale.

Comment expliquer que des entreprises aient déployé autant d'efforts dans ce qui, à première vue, présente l'allure d'un sabotage?

La réponse paraît aujourd'hui simple. Ces entreprises qui avaient compté jusqu'ici sur la ferme politique d'inaction de

Transports Canada pour survivre, comptent désormais sur l'illogisme de son ministre pour s'enrichir. Celui-ci, écartant du revers de la main toute formule logique, annonçait récemment qu'il songe à compenser financièrement les pollueurs pour la cessation de leurs activités de dégradation de l'environnement. Ainsi, la politique du pollueur payant se transforme en celle du pollueur payé!

C'est sans doute pourquoi nos transporteurs s'acharnent plus sauvagement cette année que jamais à démontrer qu'ils ne sont pas de minables mais de grosses entreprises de pollution et que la récompense doit être en proportion.

Si nos impôts doivent désormais servir à récompenser les pollueurs, quelque chose ne va plus dans nos politiques gouvernementales.

Ne pourrait-on pas simplement décorer nos pollueurs de l'Ordre du Canada?

Georges Pelletier
Saint-Nicolas



La petite famille Doric : Amra, Dina, Sema, Goran et Fuad. Une histoire digne d'un téléroman.

«Faut-il importer nos guerres avec nous?»

DERNIER DE 5

C'était en août 1993. Des réfugiés serbes devaient atterrir à Québec pour y refaire leur vie. Les réfugiés bosniaques déjà installés avant eux organisent un boycott qui convainc le gouvernement de les envoyer plutôt à Toronto. La Bosniaque Amra Doric est mise à l'index du clan, parce qu'elle a refusé de combattre les Serbes.

textes d'ALAIN BOUCHARD
LE SOLEIL

«Dois-je comprendre de cela qu'il faille importer nos guerres avec nous? désespère l'ex-journaliste de Sarajevo. Comment alors pouvoir aspirer à vivre en paix dans notre nouveau pays? C'est assez terrible tout ça. Les Serbes de la rue ne sont quand même pas les Serbes du gouvernement qui ordonne la guerre ou les Serbes de l'armée qui la fait.»

Amra Doric est arrivée à Québec en avril 1992, avec son fils Goran et enceinte d'une fille qui naîtra quatre mois plus tard. Son mari, alors coincé par la guerre qui fait rage à Sarajevo, apprendra la naissance de Dina un mois plus tard, avec le sentiment de ne peut-être jamais la connaître. «Nous avons vraiment cru ne jamais nous revoir de notre vie», confie la mère.

L'histoire d'amour d'Amra et de Fuad Doric aurait fait les délices du téléroman *Scoop*. Fuad est rédacteur en chef de *Libération*, quand il s'éprend de sa jeune

journaliste au point de l'épouser, en 1982. Les deux se retrouvent à Neufchâtel 12 ans plus tard, avec un enfant en plus, après le long cauchemar d'une séparation de 21 mois presque sans aucun espoir de retrouvailles.

Amra habite tout ce temps chez son beau-frère Sema Doric, à Neufchâtel déjà. En novembre 1992, Fuad réussit à se sauver de Sarajevo en grimpaant dans un avion qui met le cap sur la Suède. «Je me souviens, dit-il, je courais à toute vitesse sur la piste, camouflé sous une couverture blanche et aidé d'un soldat français.»

Du boulot, svp

Il restera 11 mois en Suède, avant de pouvoir obtenir son visa de touriste canadien, sous le parrainage de sa femme. Il arrive à Québec en septembre 1993. Il obtient son statut de réfugié en janvier qui suit et commence alors immédiatement ses cours de français au COFI. Sa mère de 68 ans vient les trouver entre-temps.

Goran Doric, 10 ans, est un

écolier de Saint-Charles parfaitement fondu dans le décor. Il peut même dire *viens t'assir*, à l'occasion. «Ce n'est quand même pas nécessaire de t'intégrer à ce point!» lui répète sa mère à la blague. Chose certaine, il fait un merveilleux poteau familial, côté communication.

La grand-mère Sema se dit écorchée à tout jamais et ne voit pas comment elle pourrait un jour devenir une Québécoise heureuse et sereine.

Entre les deux, le couple Doric se retousse les manches. «Nous avons tout perdu. Nous n'avons plus aucun papier ni aucun statut social, ici. Là-bas, nous avions un chic appartement, une automobile, une certaine notoriété. Nous n'avons plus rien de ça ici; malgré nos 16 ans de scolarité. Et nous acceptons notre sort. Mais s'il vous plaît, faites-nous travailler. Nous ne voulons pas vivre de l'assistance sociale. Nous sommes prêts à être concierges, homme ou femme de ménage, demandez-nous.»

Il y a peu d'immigrants à Québec? Quand même 15 000. Ça ne change peut-être pas le monde... tout d'un coup; mais ça le change. Alain Bouchard nous les raconte dans le dernier volet de notre série.

Amra a déjà fait sept semaines de bénévolat à l'hôpital Sainte-Monique, comme préposée aux malades. Elle s'apprête d'ailleurs à suivre un cours spécialisé en la matière, à la polyvalente de Charlesbourg.

La mère dit qu'elle ne retournerait jamais à Sarajevo, même si ça devenait possible. «À plus forte raison que Goran me l'a fait jurer solennellement», dit-elle.

La grand-mère dit qu'elle y retournerait instantanément, si c'était possible.

Le père dit que ce serait très risqué d'y retourner, donc que la question ne se pose pas vraiment.

Et Dina, deux ans, se demande bien qu'est-ce que c'est que Sarajevo...

La famille a un fétiche de marque. Le père porte régulièrement un T-Shirt à l'effigie d'un grand savant allemand, avec, au dessous, l'inscription suivante : *Einstein aussi était un réfugié.*

Juste pour l'amour

Des immigrants viennent aussi à Québec pour l'amour, rien que l'amour, juste l'amour. Voici de ce pas la merveilleuse histoire de la belle Tatiana Petrova, la Russe... au bois dormant.



Stéphane et Tatiana : l'histoire a débuté à Moscou, en 1992.

Il était une fois une grande jeune fille blonde aux yeux bleus, qui habitait Moscou, qui avait appris l'anglais à Londres et qui, à 20 ans, était promue à une brillante carrière professionnelle dans le commerce international.

Un jour de juillet 1992, le jeune avocat Stéphane Harvey, qui est originaire des Escoumins mais qui pratique à Québec, s'en va parler géopolitique à Moscou, sous l'égide de l'Association Russie-Québec. Voilà que l'une des nombreuses visites à l'affiche de son programme est guidée par la jolie Tatiana Petrova... à qui on a demandé, pour la circonstance, de remplacer la première personne originalement assignée à la tâche.

Le coeur de Stéphane se met à battre à tout rompre. Celui de Tatiana n'est pas indifférent non plus. Il lui propose de venir visiter le Canada; et de venir même étudier à Québec. De sorte qu'après le voyage, ils entreprennent fébrilement de s'écrire et de se téléphoner de manière à planifier tout ça. Le jeune avocat procède même à l'inscription de sa dulcinée aux cours de français de l'université Laval.

Une première tentative avorte en 1993. Le visa canadien est refusé à Tatiana.

Les lettres et les appels reprennent de plus belle, mais, du côté de Moscou, de plus en plus teintés d'un certain pessimisme.

—Il faut absolument que je retourne là-bas, se dit donc Stéphane, plus déterminé que jamais. Et il réalise son projet en mars 1994.

Mon Dieu, en français!

Ce deuxième voyage lui fait voir que leur sentiment mutuel s'est

encore renforcé, à la faveur de l'éloignement et des difficultés encourues. Les parents de Tatiana l'invitent à la maison pour faire plus amplement connaissance. Tatiana se laisse convaincre d'essayer de nouveau. Stéphane court à l'ambassade canadienne lui signer un endorsement de demande de visa de touriste.

La jeune fille arrive finalement au Canada en juillet, avec quelques valises seulement; puisqu'il n'est alors pas question de rester. Elle découvre les proches et la vie de Stéphane. Mais découvre surtout l'incontournable réalité que celui-ci avait pourtant tenté de lui décrire le mieux possible : Québec est français mur à mur.

—Mon Dieu, qu'est-ce que je ferais ici, si je devais y vivre? se demande-t-elle. Et de toute manière, il y a tant de jolies filles à Québec que je me demande bien ce que Stéphane peut me trouver.

Le jeune avocat, qui a maintenant 27 ans et qui sait de plus en plus ce qu'il veut, ne se laisse pas démonter un instant. Bien au contraire.

Tant et tellement, le croirez-vous, qu'il passe la bague au doigt de sa belle Tatiana, au palais de justice de Québec, à la fin août!

Tatiana suit des cours de français à l'université Laval. Elle serait même la première Russe à en faire autant.

Et la voilà mariée à un homme qui deviendra de plus en plus public. Puisqu'il est le nouveau président de la Société nationale des Québécois et qu'il veut éventuellement devenir député.

Et la voilà mariée à un homme qui pourrait contribuer à faire suivre le démantèlement de son ex-URSS du démantèlement de son nouveau Canada. Puisque Stéphane Harvey est indépendantiste militant.

Dire que certains se demandent à quoi ça sert une association Russie-Canada...

LA CIRCULAIRE TANGUAY D'AUTOMNE

COMMENCEZ À PAYER DANS

1
AN*

LE 12
OCTOBRE
1995

AUCUN COMPTANT
AUCUN PAIEMENT
AUCUN INTÉRÊT

SUR TOUTE
LA MARCHANDISE

LES FABRICATIONS
Danabel INC.



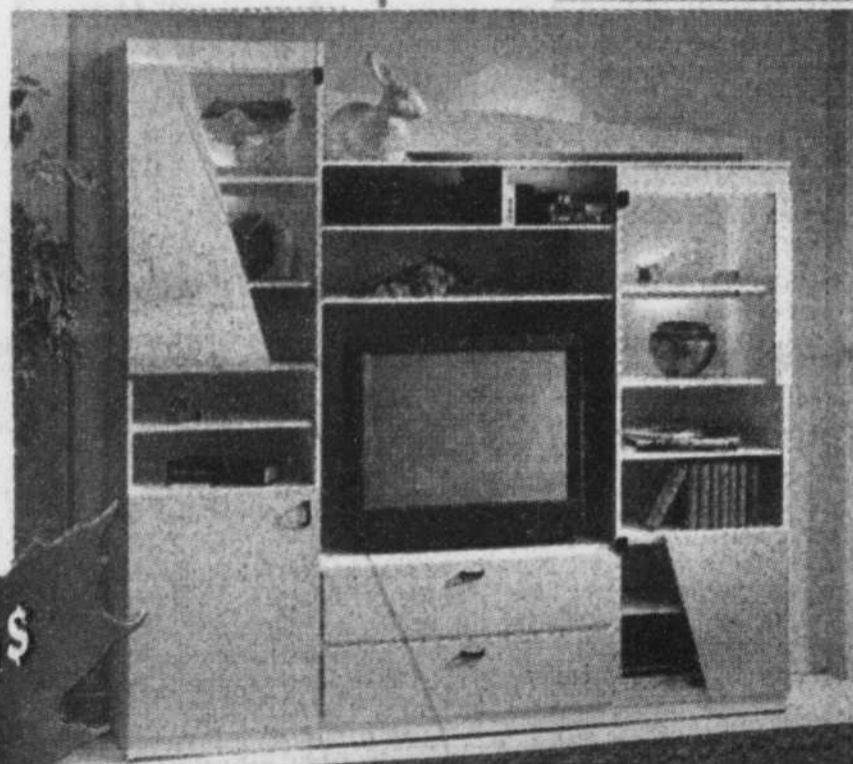
- CHOIX DE TISSUS
- FAUTEUIL : 259 \$
- SOFA : 499 \$

399\$
CAUSEUSE



meq

429\$



**Prima
Design**

529\$
TABLE, 6 CHAISES



meq

- PLATE-FORME EN SUS : 169 \$

999\$
6 MORCEAUX

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.
Cartes de crédit acceptées.

A M E U B L E M E N T S
TANGUAY

**OUVERT
LE DIMANCHE**
de midi
à 17h
(sauf Pointe-au-Père)

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

LÉVIS:
5720, boul.
Étienne-Dallaire
(angle Kennedy)
(418) 833-4511

BEAUPORT:
535, boul.
Ste-Anne
(418) 667-6282

LES SAULES:
Carrefour Les Saules
5150, boul. l'Ornière
(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul. des
Récollets
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:
822, boul. Ste-Anne
(route 132)
Comté de Rimouski
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:
1990, boul. Talbot
(418) 698-4411